

LE MONDE ILLUSTRÉ

ABONNEMENTS :

Un an, \$3.00 - - - - Six mois, \$1.50
Quatre mois, \$1.00, payable d'avance
Vendu dans les dépôts - - 5 cents la copie

7^{ME} ANNÉE, No 331—SAMEDI, 6 SEPTEMBRE 1890

BERTHIAUME & SABOURIN, PROPRIÉTAIRES.
BUREAUX, 40, PLACE JACQUES CARTIER, MONTRÉAL.

ANNONCES :

La ligne, par insertion - - - - 10 cents
Insertions subséquentes - - - - 5 cents
Tarif spécial pour annonces à long terme



L'ÉGLISE SAINTE-BRIGITTE D'OTTAWA

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 6 SEPTEMBRE 1890

SOMMAIRE

TEXTE : Causerie, par S. Du Lary.—Bibliographies, par E.-Z. Massicotte.—L'église Ste-Brigitte d'Ottawa, par Ed. Aubé.—Poésie : Sonnet, par Louis de Saintes.—La Justicière, par Maxime Audouin.—Biographie : Sous-lieutenant J.-D. Chartrand (Ch. des Ecorres), par G.-A. Damont.—Usages et coutumes.—Poésie : Conseils d'un père à sa fille.—Les petites choses de notre histoire, par P.-G. Roy.—Cueillettes et glanures, par Luc Ullus.—L'honorable Arthur Turcotte.—Machinographie et Mécanographie, par G. Des Chausiers.—Notes historiques.—Voyages.—Carnet de la cuisinière.—Nouvelles à la main.—Feuilleton : Le Régiment (suite).

GRAVURES : Beaux-Arts : Dans les bois.—Le lac Saint-Jean, vue de Roberval.—L'église Sainte-Brigitte d'Ottawa.—Portraits : J. D. Chartrand, sous-lieutenant dans l'armée Française.—L'honorable A. Turcotte, protonotaire à Montréal.—Gravure du feuilleton.

Primes Mensuelles du "Monde Illustré"

1re Prime	-	-	-	\$50
2me "	-	-	-	25
3me "	-	-	-	15
4me "	-	-	-	10
5me "	-	-	-	5
6me "	-	-	-	4
7me "	-	-	-	3
8me "	-	-	-	2
86 Primes, à \$1	-	-	-	86
94 Primes				\$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

NOS PRIMES

QUATRE-VINGT-SEPTIÈME TIRAGE

Le quatre-vingt-septième tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ (numéros datés du mois d'AOUT), aura lieu SAMEDI, le 6 SEPTEMBRE, à 8 heures du soir, dans la salle de l'UNION SAINT-JOSEPH, coindes rues Sainte-Catherine et Sainte-Elizabeth.

Le public est instamment invité à y assister
Entrée libre.

CAUSERIE



PRÈS vous avoir parlé du Centre et du Sud de l'Amérique, il faut bien dire un mot du Nord. Il ne se passe guère de semaine, sans que les journaux des Etats-Unis ne nous apportent la nouvelle de quelque idée baroque, de quelque invention curieuse.

Aujourd'hui je puis vous offrir les trois choses à la fois.

Une ville du Michigan voulant donner à la France une marque et un souvenir de sa reconnaissance, pour les efforts généreux de nos pères qui firent triompher l'indépendance américaine, le journal de l'endroit consulta ses lecteurs sur ce qu'il y a de mieux à faire, et l'imagination des indigènes leur inspira des choses délicieuses.— Un citoyen, qui ne doute vraiment de rien, conseille d'aider la France à payer sa dette publique ; ce se-

rait un peu lourd même pour les Etats-Unis ; il est vrai que le gouvernement ne sait littéralement plus comment dépenser son argent : cela pourrait le tirer de cet embarras et pour longtemps.— Un autre monsieur plus folâtre voudrait faire construire un orgue colossal, qui jouerait alternativement l'hymne national français et le chant patriotique américain.— La plupart opinent pour l'érection à Paris d'un groupe représentant La Fayette et Washington.— Allons, bonnes gens, vous avez tous manqué le coche : votre reconnaissance est trop tardive et la France n'en a plus que faire ; c'est il y a vingt ans qu'il fallait vous demander comment vous pouviez la lui témoigner ; la réponse eût été facile alors.

L'accident bizarre dont je veux vous parler, nous ramène à des idées plus gaies. Il y a des gens qui se plaignent qu'on rencontre beaucoup d'ivrognes à Paris. A Collinsville dans le Texas, c'est la ville entière qui était ivre il y a quelques jours. Au moment où passait un train chargé de tonneaux de whiskey, le pont du chemin de fer s'effondra. Aussitôt la populace se précipita sur sa liqueur favorite et fait bombance au milieu des futailles éventrées non sans avoir pris d'abord la sage précaution de mettre de côté pour les jours suivants les pièces demeurées en bon état. Les efforts énergiques de la police et des employés du chemin de fer furent impuissants à refréner la passion de tout un peuple altéré ; alors, paraît-il, poussés par le désespoir, employés et policemen, pour noyer leur chagrin, firent comme le chien de la fable qui porte à son cou le diner de son maître ; ils se grisèrent aussi, afin que la perte de ce qu'ils étaient chargés de protéger profitât du moins aux représentants de la compagnie et aux défenseurs du bon ordre.

Reste à vous parler, pour tenir ma triple promesse, d'une invention curieuse.—O électricité, à quels usages ne t'abaissera-t-on pas ! Tandis qu'on s'occupe de poser les fils qui permettront dans quelques semaines aux Parisiens de causer par le téléphone avec les habitants de Londres, les citoyens de Chicago ont imaginé d'établir dans leurs rues des moteurs électriques pour cirer leurs chaussures ! Je suis sûr qu'il y aura des nègres, habitués à courir nus pieds, qui profiteront de cette appareil pour faire reluire d'avantage l'ébène de leur peau.

* *

On l'a dit bien de fois, mais il n'est pas inutile de le répéter : l'entrevue que viennent d'avoir les empereurs de Russie et d'Allemagne, à Narva, ne peut avoir aucune influence sérieuse sur la situation européenne.

Ce n'est qu'une visite de politesse, comme les souverains s'en font tous les jours à la fin du dix-neuvième siècle. Autrefois, leur grandeur les attachait au rivage et les empêchait de franchir les frontières de leurs Etats. On regardait comme un trait d'originalité l'humeur voyageuse d'un Pierre-le-Grand, d'un Gustave III ou d'un Joseph II. Toutes les grandes affaires se traitaient par l'intermédiaire des ambassadeurs ordinaires ou non. L'invention des chemins de fer a répandu le goût des excursions, et les princes se livrent comme de simples mortels à la passion à la mode. Ils s'amuse et ils s'instruisent ; ils s'amuse plus qu'ils ne s'instruisent, car on n'apprend pas grand-chose dans les trains de luxe, les banquets de gala et les revues solennelles. Mais il est toujours plus difficile de former une alliance que de s'embrasser ; on échange des croix et des toasts sans échanger des promesses d'amitié ; ces pompeuses formalités ne modifient ni les intérêts ni les sentiments.

Personne ne s'y tromperait, s'il n'existait en Europe des journaux officieux dont l'emploi principal est de jeter de la poudre aux yeux du public et de faire passer des vessies pour des lanternes. L'entrevue de Narva fournit aux organes des chancelleries une ample matière à dithyrambes, et tous les admirateurs payés et impayés de Guillaume II célèbrent son voyage en Russie comme une conquête pacifique accomplie par le plus ruant des empereurs.

C'est la seconde fois que le successeur de Fré-

déric III rend visite à son voisin du nord-est. Qu'a-t-il donc rapporté de sa première excursion Saint-Petersbourg ? Il est vrai que M. de Bismarck n'est plus ministre et que ses anciens panégyristes lui font aujourd'hui l'injure de croire que sa chute facilite la tâche de la diplomatie germanique.

Tandis qu'il régnait, on le célébrait sur tous les tons comme le garant de la paix européenne ; il est tombé et on jure que la paix est maintenant mieux garantie. Passons sur cette contradiction et admettons que la disgrâce de cet homme d'Etat naguère tout-puissant ait été envisagée par le tsar comme un événement favorable. Qu'y aura-t-il pour cela de changé en Europe ?

Il n'y a pas de rapprochement possible entre l'Allemagne et la Russie tant que subsistera la triple alliance. La triple alliance a pour objet de préserver l'Allemagne contre un retour offensif de la France et Alsace-Lorraine, et de préserver l'Autriche contre un retour offensif de la Russie dans les Balkans. Encore y a-t-il entre ces deux questions cette différence que la France dû signer le poignard sur la george, le traité de Francfort, et, par conséquent, reconnaître l'état de choses établi en Bulgarie par l'usurpation de Ferdinand de Cobourg.

La violation permanente du traité de Berlin est une injure permanente au tsar. Depuis le jour où les Bulgares se sont brouillés avec leur libérateur, celui-ci est devenu le créancier de l'Europe, un créancier patient mais inflexible, qui ne déchainera pas la guerre pour avoir son dû, mais qui ne donnera pas quittance. Or, si Guillaume II offrait à Alexandre de lui sacrifier le Cobourg, la triple alliance serait rompue à l'instant, et ce n'est pas à Paris qu'une telle transaction causerait le plus d'inquiétude, mais à Vienne et à Pesth.

On a dit bien souvent que M. de Bismarck avait réduit ses alliés à une sorte de vassalité, que l'Autriche et l'Italie étaient devenues les clientes de l'Allemagne. Cela est peut-être vrai de l'Italie de M. Crispi ; ce n'est pas vrai de l'Autriche. La vérité est que, pour échapper au cauchemar de la revanche française, les Allemands ont cherché des alliés à tout prix. N'ayant pas su conserver l'amitié de la Russie, ils ont acheté celle de l'Autriche, et ils l'ont payée, ils la paient encore très cher. L'Autriche a acquis la Bosnie et l'Herzégovine ; elle a étendu son influence dans les Balkans ; elle s'est assuré le protectorat moral de la Bulgarie ; elle oblige le gouvernement italien à désavouer l'agitation irrédentiste à Trieste et à Trente. Dans le marché conclu sous l'influence de M. de Bismarck, les bénéfices ont été inégalement partagés : les Allemands n'ont que des garanties de paix, garanties précaires qui ne les dispensent pas de s'armer jusqu'aux dents ; les Italiens ont des sentiments d'amour propre qui ne valent pas ce qu'elles leur coûtent ; les Autrichiens seuls ont étendu effectivement leur domination et leur influence, ont obtenu le droit de contrecarrer, de braver la Russie et ne s'en font pas faute.

Personne ne prétend que l'entrevue de Narva puisse avoir pour résultat la rupture de la triple alliance ; elle ne peut donc pas avoir pour résultat un rapprochement entre l'Allemagne et la Russie, rapprochement qui est incompatible avec le maintien de la triple alliance. Laissons donc la presse de Berlin et celle de Londres, qui lui fait écho, célébrer les bienfaits de cette rencontre ; toutes les phrases du monde ne peuvent rien contre la logique. On prononcera des paroles de paix, mais Guillaume II ne conquerra pas l'amitié du tsar : il faudrait d'abord qu'il rendit la vie au major Panitzka ou qu'il aidât à le venger.

* *

On raconte qu'à Malines, Victor Hugo, reconnaissant au carillon de la tour de Saint-Rombaut de le distraire pendant une longue nuit d'insomnie, se leva et grava, avec le diamant d'une bague, les vers suivants sur les vitres de la fenêtre de sa chambre :

J'aime le carillon dans tes cités antiques,
O vieux pays, gardien de tes mœurs domestiques.
Noble Flandre, où le Nord se réchauffe, engourdi,
Au soleil de Castille, et s'accouple au Midi.

Le carillon, c'est l'heure inattendue et folle
Que l'œil croit voir, vêtue en danseuse espagnole,
Apparaître soudain par le trou vif et clair
Que ferait, en s'ouvrant, une porte de l'air.
Elle vient, secouant sur les toits léthargiques
Son tablier d'argent, plein de notes magiques,
Réveillant, sans pitié, les dormeurs ennuyés,
Sautant à petits pas comme un oiseau joyeux,
Vibrant ainsi qu'un dard qui tremble dans la cible ;
Par un frère escalier de cristal invisible.
Effarée et dansante, elle descend des cieux,
Et l'esprit, ce veilleur, fait d'oreilles et d'yeux,
Tandis qu'elle va, vient, monte et descend encore.
Entend de marche en marche errer son pied sonore.

Le carillon, c'est la poésie des heures : poésie parfois ironique quand les heures sont tristes. C'est la musique démocratique du peuple, et l'on conçoit qu'elle tombe des vieux beffrois gardiens des franchises communales. Jadis, quand les princes avaient à se plaindre des bourgeois, ils les privaient de leurs cloches. Elles étaient trop bavardes, sans doute.

Il y a des personnes qui connaissent le langage des fleurs. Les amoureux surtout lisent, à livre ouvert, ces gracieuses pages aux couleurs brillantes, aux douces senteurs, si expressives qu'un bouquet est souvent tout un poème charmant. Les cloches ont aussi leur langage triste ou gai, triomphal ou funèbre ; elles chantent l'*Hosannah* ou le *De profundis* des grandes choses de ce monde. Il ne s'agit que d'un peu d'observation pour comprendre ces voix aériennes, trait d'union entre le ciel et la terre. Messagères de la joie ou de la douleur, parfois aussi, quand elles tintent l'heure de la prière, elles font descendre le calme dans l'âme agitée. Alouettes matinales, elles annoncent le réveil de la nature et, avec le rossignol, elles sonnent le couvre-feu. Elle sont conviées à l'union d'un jeune couple, à la naissance du nouveau-né aux adieux suprêmes de l'aïeul. Il n'est pas un souvenir de notre vie qu'elles n'éveillent et ne fassent vibrer, pas une corde de notre être qui ne résonne à leur appel.

La nuit, une clochette au timbre argentin vous éveille et, dans les ombres d'un demi-sommeil, vous voyez défilér, pâles et frileuses, sous les froides voûtes du cloître, une longue procession de jeunes filles, la tête couverte d'un voile blanc. Elles vont prier au pied de la croix. Elles offrent à Dieu qui ne leur demandait pas un si grand sacrifice, leur jeunesse, leur beauté, leurs grâces, leur cœur, l'affection de la famille, les joies de l'épouse, les devoirs austères et doux de la maternité, tout en un mot, ce qui pouvait les faire heureuses, utiles, aimées, vénérées ! Elles ont accepté la loi de la cloche, c'est elle qui règle désormais leur vie !

Les cloches disent encore bien d'autres choses à ceux qui étudient attentivement leur langage intime dans le silence et l'ombre.

S. DULARY.

BIBLIOGRAPHIES

La réception de Monseigneur le vicomte d'Argenson par toutes les nations des pays du Canada à son entrée au gouvernement de la Nouvelle-France, publiée par Pierre-Georges Roy, Québec. Léger Brousseau, 1890. Broch. in-16 de 23 pages.

Coupable du même péché que ce nouveau collaborateur du MONDE ILLUSTRÉ, ce n'est certes pas moi qui le blâmerai, au contraire.

Les annales d'un pays sont des trésors inépuisables réservés aux piocheurs. Quelle récompense lorsque l'un d'eux parvient à remettre en lumière un papier, un document perdu, un fait ignoré ! Seuls ceux qui ont passé par là savent la joie de l'heureux chercheur.

Révéls de cette manière que de riens, en apparence, ont pris plus tard des proportions grandes, et se sont taillés des places respectables dans l'histoire.

Donc, continuons nos recherches sans nous occuper si la foule applaudit ou est indifférente. Jeunes, l'amour du lucre n'est pas encore en nous, nous n'avons qu'un but : une petite place au temple de mémoire ; nous l'aurons.

* * *

En dépouillant ma correspondance, l'autre jour,

une petite brochure au couvert rose se trouva sous ma main. Curieusement je l'examinai. Quelle ne fut pas ma surprise lorsque je vis qu'elle était de mon aimable confrère, P.-G. Roy, de Lévis.

Antiquaire et collectionneur, M. Roy venait de mettre au jour un petit drame qui me paraît extrêmement rare.

Alors comme aujourd'hui, il était de mode de faire des réceptions brillantes aux gouverneurs-généraux, venant prendre possession de leur poste en ce pays de Canada. Cette fois, pour recevoir le vicomte d'Argenson, on fit du théâtre. Arrivé le 11 juillet 1658, le drame en question fut joué, par les élèves du collège de Québec, le 28 seulement.

M. Roy, dans son introduction courte mais substantielle, explique les faits nécessaires pour l'intelligence du lecteur, puis termine par ces mots :

"Ceux que les petites choses de notre histoire intéressent liront avec plaisir, nous en sommes convaincus, la première pièce théâtrale composée au Canada, si l'on excepte toutefois le *Théâtre de Neptune en la Nouvelle France*, représenté sur les flots de Port-Royal, le quatorze novembre 1606."

E. J. Massicotte

CH. DES ECORRES ET SES OUVRAGES

Les ouvrages de notre compatriote M. Chartrand (Ch. des Ecorres), dont nous donnons aujourd'hui le portrait avec notes biographiques, ont obtenu à Paris, un succès des plus francs, notamment *St-Maixent* tiré à dix éditions.

Inutile de reproduire les comptes-rendus des journaux parisiens. Citons au hasard quelques-uns des principaux qui en ont parlé : *La France militaire*, *L'Avenir militaire*, *Le progrès militaire*, *La Revue d'infanterie*, *La Revue du Cercle militaire*, *La Revue de la France Moderne*, *Le matin*, *Le Télégraphe*, *Le Soir*, *La France*, *Le Gil-Blas*, *Le Figaro*, *Le Temps*, *Le Semeur*, etc., et terminons par ces lignes de *La France militaire* :

St-Maixent. Souvenir d'école militaire, par Ch. des Ecorres. Un beau volume illustré : chez Charles-Lavauzelle, Paris, 5^e édition. Prix : 3 frs.

Saint-Maixent n'a plus rien à envier aux autres écoles militaires : aujourd'hui, Saint-Maixent a son histoire.

M. Ch. des Ecorres, dont on n'a pas oublié les amusantes *Expéditions autour de ma tente*, publiées il y a deux ans, a fait pour notre pépinière d'officiers d'infanterie, ce que tant d'autres avaient déjà tenté pour Polytechnique, St-Cyr, Saumur et La Flèche ; il a écrit ses souvenirs d'école précédés d'une préface humoristique de Théo-Critt et illustrés de ravissants croquis dus au crayon de Baïonnette et d'Astier.

Le succès de ce livre n'était point douteux, en quelques semaines, l'éditeur a dû tirer cinq éditions. C'est que ces récits pleins d'humour et de gaieté n'intéressent pas seulement ceux qui ont vécu pendant un an à Saint-Maixent, ils ont aussi un grand attrait pour tous les autres officiers de l'armée curieux de connaître les tristesses et les joies de leurs jeunes camarades pendant leur dure année d'études.

M. des Ecorres demande l'indulgence du public, en a-t-il donc tant besoin ? Non, certes, on lira son livre avec le plus grand plaisir et le plus vif intérêt. L'auteur, l'éditeur et leurs collaborateurs méritent, à tous égards, nos plus sincères félicitations.

Les deux ouvrages de notre compatriote sont en vente chez MM. Beauchemin & Fils, libraires-éditeurs, 256 rue St-Paul, et à la librairie Ste-Henriette (G. A. et W. Dumont) 1826, rue Sainte-Catherine, Montréal.

L'ÉGLISE STE BRIGITTE D'OTTAWA

(Voir gravure)

Sous le titre : "Ottawa Catholique", le MONDE ILLUSTRÉ du 3 mai dernier publiait un excellent article signé *Jules Saint-Elme*, au sujet des églises d'Ottawa.

Le nouveau temple des Irlandais catholiques de la paroisse Notre-Dame, en construction alors, n'ayant été mentionné, qu'en passant, si je puis m'exprimer ainsi, je me permets de joindre les quelques notes suivantes aux précédentes :

Sa Grandeur Mgr l'archevêque Duhamel, voyant que la Basilique devenait trop petite pour le

nombre croissant des fidèles de cette localité, d'envoya aux catholiques de langue anglaise de décider ce qu'ils préféreraient avoir : une paroisse mixte ou une église pour eux seuls. On voit qu'ils choisirent la dernière proposition.

En mai 1889 avait lieu la pose de la pierre angulaire du nouvel édifice avec un cérémonial magnifique.

Aujourd'hui, le temple est complètement achevé et fait honneur à la ville d'Ottawa.

C'est un immense édifice en pierre grise bosselée. Les murs d'extérieur ont 164 pieds par 64.

Du sol au sommet de la grande tour il y a 182 pieds et du côté de la petite 80.

L'intérieur de la nouvelle église est très joli et permet d'embrasser tout l'ensemble du premier coup d'œil.

Il n'y a que 8 colonnes nuancées de vert tendre et dorées ; elles supportent les voûtes latérales à une hauteur de 35 pieds et forment les arceaux de la voûte principale élevée de 50 pieds.

Les autels sont de fort bon goût, or et blanc. Ils sont au nombre de trois.

Les 240 bancs et les confessionnaux sont en frêne huilé et bordés de languettes brunies.

Il n'y a qu'un seul jubé, celui de l'orgue, éclairé par un large vitrail représentant grandeur naturelle la Vierge Marie, sainte Anne, saint Patrice et saint Joseph.

La patronne de l'église orne le vitrail coloré au-dessus du maître-autel.

La sacristie est actuellement dans le soubassement de l'église où se trouve aussi une salle d'école du dimanche.

Le Rév. P. McGavern, le curé actuel du nouveau temple, se propose de faire construire une sacristie à l'automne.

Le coût de l'édifice est de \$93,000. Il devait être livré au culte le 15 août, d'après le contrat, et l'inauguration en a été faite le 3.

Cette cérémonie a été des plus imposantes : elle a été présidée par Sa Grâce Monseigneur d'Ottawa, assisté du Très-Révérend M. Routhier, vicaire général du diocèse, du Rév. M. M. McGuckin, recteur de l'Université d'Ottawa, et de MM. les chanoines Campeau et Plantin comme diacre et sous-diacre d'honneur.

Le Rév. M. J. O'Gara, de St-Hyacinthe, agissait comme maître des cérémonies. La bénédiction s'est faite par une procession de tout le clergé, en dedans et au dehors de l'église, et cette procession a été suivie d'une messe pontificale par Sa Grâce Monseigneur d'Ottawa.

Mgr Grandin, de Saint-Albert, et le Rév. P. Lacombe, missionnaire des sauvages, assistaient au chœur.

La nouvelle église est située à l'encoignure des rues St-Patrice et Cumberland, dans la basse-ville ; elle est un des plus beaux ornements de cette localité.

L'architecte de ce superbe édifice, qui fait l'admiration de tous ceux qui le visitent, est M. J.-R. Bowes, un nom familier à tous ceux qui s'occupent tant soit peu de belles constructions.

Nos compatriotes d'origine irlandaise ont droit à plus d'un titre, d'être fiers du majestueux temple qu'ils viennent de faire élever, dans la province d'Ontario, à leur digne et vénérée patronne sainte Brigitte.

E. J. Aubé

La reconnaissance est la mémoire du cœur.

Il n'y a pas de premier pas vers la faute ; il n'y en a qu'un — JULES CLARETIE.

La paix est le temps où les fils enterrent les pères, et la guerre celui où les pères enterrent les fils. — HÉRODOTE.

L'âme humaine est toujours en travail d'une poésie et d'une foi ; après les grands écroulements, l'heure revient vite où l'on entend murmurer et se répondre



SONNET

A MA SŒUR

O toi, vers qui s'en va mon amour fraternelle,
Que me demandes-tu, bonne petite sœur ?
N'importe quoi, dis-tu, qui là-bas me rappelle
A ton doux souvenir : un dessin, une fleur.

Si je pouvais, oiseau, développer mon aile,
Et voler aux beaux lieux qu'habite ton bonheur,
Ainsi qu'au renouveau la rapide hirondelle,
Je t'apporterais vite et mon âme et mon cœur.

Une fleur ! souvenir ?... la fleur, hélas ! se fane
Et le parfum s'en va de la feuille diaphane
Qui jadis rayonnait parmi les rameaux verts.

Je t'enverrai, ma sœur, quelques douces pensées,
Quelques modestes fleurs par l'amour encensées,
Toujours fraîches pour toi : un bouquet de mes vers.

Louis de Saintes.

LA JUSTICIÈRE

Jean Guillou, Pierre Destroit, — c'avait été, depuis un quart de siècle, entre ces deux hommes, — deux minotiers du pays breton, — une lutte âpre, acharnée, sans merci.

Jean Guillou, jadis simple piqueur de meules chez Pierre Destroit et renvoyé par celui-ci pour vol d'un sac de grain, avait fini, à force de ténacité, d'audace, d'intrigues, de tripotages et de chance, par couler son ancien patron, — la vie a de ces terribles renversements de balance ! — et maintenant, commerçant, banquier, usurier, brassant 20 millions d'affaires par an, propriétaire des trois quarts des terres de la commune, gonflé par le succès à en faire éclater sa peau de parvenu, grand de la servilité de ses fermiers, de ses ouvriers et de ses débiteurs, la tête tournée par les courbettes des notables, les avances du préfet et les mamours du député, dur aux humbles, entier vis-à-vis de ses égaux, insolent avec tous, il était le maître incontesté, indiscuté, absolu, le tyran du pays.

Un soir de janvier que le vent du nord éparpillait la neige sur le faite des toits, Jean Guillou souriait au feu de bûches qui flambait dans l'âtre de son cabinet bien clos. Devenu acquéreur de la minoterie délabrée, de la maison d'habitation, des meubles... des dernières épaves, en un mot, de ce qui fut le bien de son rival, sur son ordre à lui Jean Guillou, on expulsait, le soir même, Pierre Destroit de son domicile ; et tandis que la bise sifflait rageusement sous les portes, que la flamme crépitait, claire et gaie dans le foyer, Jean Guillou riait d'un mauvais rire. — Ah ! on l'avait chassé ! on l'avait traité de voleur ! eh bien ! elle sonnait l'heure de la vengeance longuement préparée et patiemment attendue.

Une rumeur dans la rue l'attira à sa fenêtre et voici ce qu'il vit :

Il vit Pierre Destroit poussant devant lui une charrette à bras qui contenait quelques effets, un bois de lit, et, accroupie sur un paquet de hardes, une vieille bonne femme ridée, ratatinée, tremblante, transie par le froid. Cette pauvre créature, c'était la mère de Pierre Destroit.

Devant chaque porte, celui-ci s'arrêtait et demandait l'hospitalité pour la vieille, — et à chaque porte on le repoussait, — non point, certes, par dureté de cœur, non, mais par crainte de déplaire à Monsieur Guillou.

Comme il fallait que la mère, à peine de mourir de froid, trouvât un gîte sans tarder, il courbait le front sous les humiliations, et continuait sa lamentable tournée, invoquant, pour attirer les gens, le souvenir des services qu'il leur avait rendus jadis ; car, au temps de la bonne fortune, il s'était toujours montré bon et secourable aux petits...

Tous désolés, muets, levaient la main vers le logis de Jean Guillou le potentat ; leur haussement d'épaule terrifié voulait dire : " Si nous te secourons, nous lui déplaisons, nous sommes perdus ".

La vieille geignait, toussotait sur son paquet de hardes ; ses mâchoires claquaient ; elle avait croisé sur ses genoux ses mains nouées par la goutte, et se ramassait en un petit tas, pour concentrer le plus possible de chaleur dans le jupon de droguet qui lui servait de manteau.

Il ne resta bientôt plus qu'une maison à explorer, au bout du bourg, la maison du riche minotier. Pierre hésita un instant et frappa.

— Qu'est-ce que vous voulez ?

— Un gîte pour ma mère.

— Je ne loge pas les mendiants.

— Je ne suis pas un mendiant, j'ai de bons bras et l'habitude du travail, Jean, tu le sais... pendant deux ans, tu as couché sous mon toit.

— Vous m'avez chassé, nous sommes quittes... et puis, nous n'avons pas gardé les vaches ensemble : Dispensez-vous de me tutoyer et filez !...

— Jean, tu n'auras pas le triste courage de laisser une chrétienne, une femme d'âge, mourir dehors... Ne me refuse pas, je t'en supplie !... Veux-tu que je devienne ton esclave, ta chose ? Laisse pour quelques jours seulement, pour cette nuit, ma mère s'abriter dans ton grenier, dans ton écurie... n'importe où... Qu'est-ce que cela te fait ?... Personne n'a voulu nous accueillir, on avait peur de toi ; on te méconnaissait, n'est-ce pas, Jean ?... Nous avons été ennemis, c'est vrai, mais j'ai lutté loyalement... Maintenant je m'avoue vaincu, je m'humilie, que tout soit oublié !...

— En voilà assez !

— Voyons, ce n'est pas possible que tu aies le cœur si dur ?... l'ancienne n'est pas responsable du mal que j'ai pu te faire, elle !... Si tu la laisses exposée à ce froid, dans une heure, peut-être, elle sera morte... Veux-tu que ce remords pèse sur ta vie ?

— Vous m'embêtez, allez-vous-en !...

Pierre fronça les sourcils.

— Oh ! dit-il, je te savais voleur, je ne te croyais pas capable d'un crime. — Mais, écoute-moi, prie le bon Dieu qu'il n'arrive pas malheur à ma mère... tu entends, Jean Guillou ?...

La porte se referma avec violence, et tandis que la charrette à bras disparaissait au tournant de la route, Jean Guillou, rentré dans son cabinet, sifflait un air de chasse devant la flamme qui ronronnait joyeusement...

A deux kilomètres du bourg, Pierre s'arrêta.

La bise soufflait âpre, mordante ; des vols de corbeaux tournoyaient dans le crépuscule gris ; le ciel, lourd de neige, écrasait la terre ; dans le silence ouaté on n'entendait que le claquement des mâchoires de la vieille, et les sifflements de sa pauvre poitrine déchirée par le froid...

Tout à coup, tandis que son fils se demandait avec terreur où il pourrait lui procurer un semblant d'abri pour la nuit, voilà qu'elle se mit à râler ! — Non, ce n'était pas possible, elle n'allait pas mourir abandonnée, sans secours, au bord d'un fossé, comme un chien errant ?... Il souleva le jupon de droguet qui couvrait la tête de la bonne femme et aux dernières lueurs du jour, il lui vit les yeux déjà ternis, vitreux ; elle agonisait ! " Mère ! " cria-t-il. Les lèvres violettes de la mourante remuèrent : " Pierre !... que je te baise... mon fi !... " Le râle s'accrut et devint comme un bruit de mer sur les galets... puis s'affaiblit... un soubresaut... un hoquet... c'était fini ! Pierre Destroit, accablé, les yeux secs, ferma les yeux de la morte, s'agenouilla dans la neige, et la plainte monotone du vent troubla seule le silence de la nuit...

* *

Jean Guillou revenait du chef-lieu du canton où, dans un banquet, on l'avait vivement engagé à poser sa candidature aux prochaines élections législatives. Dans cette demi-ébrété qui suit un bon repas et teinte l'avenir de reflets roses, dodelinant de la tête à ses rêves d'ambition, chaudement enveloppé dans sa pelisse de fourrure, un excellent cigare aux lèvres, il marchait bon pas, n'ayant pour l'instant d'autre souci que la possi-

bilité d'une rencontre fâcheuse. Sa conscience lui reprochait pas mal d'infamies, et les ténèbres s'épaississaient de plus en plus.

— Pourquoi diable avait-il refusé la voiture qu'on lui offrait ?... Bah ! qui donc oserait s'attaquer au riche minotier, au souverain du pays, au futur député ?

Député !... la nuit s'éclairait, et dans un éblouissant mirage il se voyait, lui, l'ancien piqueur de meules, le pauvre ouvrier sorti de la crotte, trônant à la Chambre, pérorant, légiférant, tranchant les hautes questions d'où dépendent les destinées du pays... Député ! et pourquoi s'arrêterait-il en route ? Pourquoi un homme de sa trempe n'aspirerait-il pas au portefeuille que tant d'imbéciles ont mis sous leur aisselle... et n'ont pas su garder ? Quand il le tiendrait, il n'était pas d'humeur à le lâcher facilement : n'avait-il pas à son service l'énergie indomptable, l'esprit d'intrigue, l'impassibilité cruelle, la science des affaires et des tripotages qui avaient servi de base à sa fortune !

— Député, eh bien ! oui... puis après... Tout à coup, il vit se dresser devant lui une ombre et recula.

— Hé ! l'homme ! cria-t-il passez votre chemin !

— Le chemin appartient à tout le monde, répondit une voix qu'il reconnut pour celle de Pierre Destroit.

Il voulut avancer, — l'homme se plaça devant lui.

— Jean Guillou ! un mot !

— L'heure est mal choisie pour une explication... — Ah ça ! laissez la route libre, ou je vous fends la tête avec mon bâton.

— Je n'ai pas peur de ton bâton et je choisis l'heure qui me convient.

Pierre Destroit saisit son ennemi au collet, et, le secouant :

— Sais-tu que tu as tué ma mère ? Que je te dois la plus grande douleur qui puisse torturer le cœur d'un homme ? Sais-tu qu'à l'heure où tu te gabergeais, aujourd'hui, j'étais seul à suivre le cercueil de ta victime ? Oui... oh ! les lâches !... Tous ces gens que j'ai tant de fois obligés, dont quelques-uns me doivent le bien être, d'autres l'honneur... les lâches ! les lâches !... à peine ont-ils eu le courage de se signer, derrière leurs vitres, au passage du convoi ! Pas un ne m'a assisté ! — Mais si la pauvre bonne femme s'en est allée seule à sa dernière demeure, à qui la faute, Jean Guillou ? dis, à qui la faute ?

Le misérable, à moitié étranglé, bégaya !

— Lâche moi ! lâche moi !

— Oui, je vais te lâcher, mais auparavant je veux te dire que tu es une canaille, un voleur, un lâche assassin, et je veux qu'en attendant la punition qui t'atteindra tôt ou tard s'il y a une justice en ce bas monde, je veux te traiter comme on traite les infâmes... Tiens ! Maintenant tu peux passer ton chemin, et remercier le bon Dieu d'avoir eu affaire à un brave homme.

Et après avoir craché à la figure de son ennemi il s'éloigna, quand l'autre, fou de rage, fit tourner son bâton et lui en asséna un coup terrible. Heureusement le coup ne porta point.

Pierre Destroit s'était retourné.

— Ah ! fit-il, c'est du sang que tu veux ?

Alors les deux hommes s'étreignirent dans un corps-à-corps furieux.

A cet endroit, la route longe la ligne du chemin de fer et la surplombe, elle en est séparée seulement par une faible palissade. Les hasards de la lutte amenèrent les deux adversaires sur cette palissade ; elle céda, et ils roulèrent du haut du talus dans la tranchée ; la chute ne leur fit point lâcher prise, — le duel continua, — duel à mort peut-être, quoiqu'ils n'eussent tous deux d'autres armes que leurs terribles bras de meuniers...

Soudain, sans cesser de s'étreindre, ils tendirent l'oreille... — sur les rails des vibrations couraient, et l'on entendait un grondement sourd, comme d'un tonnerre lointain qui se serait rapproché rapidement.

L'express !... C'était l'express qui arrivait !... Ils ne se lâchaient pas, craignant mutuellement une trahison... et les trépidations des rails s'accroissaient... et là-bas, à deux kilomètres, un point brillant apparut dans la nuit... Ce point grossit, grossit fantastiquement, se dédoublait en

deux yeux, deux gros yeux sanglants de bête dévorante, qui se reflétaient sur les rails en filets de feu.

Instant suprême ! Dans vingt secondes le monstre allait passer... D'une brusque secousse Pierre parvint à se décamponner et à se coller contre le talus, hurlant.

— Gare, Jean Guillou ! ga... .

Un broiement d'os et un cri d'agonie perdu dans le fracas assourdissant du train qui passe... un éblouissement...

Dans le fossé où Pierre Destroit, le cœur arrêté, les jambes cassées par le saisissement, s'était laissé glisser, à cinquante pas plus loin, une tête roula...

La locomotive, devenue l'instrument de la justice divine, avait vengé le crime qui échappait à la justice humaine.

MAXIME AUDOUIN



SOUS-LIEUTENANT J. D. CHARTRAND

(CH. DES ECORRES)

Tout Canadien semble apporter en naissant deux goûts bien prononcés : celui des voyages et celui d'être soldat. L'un, il le doit à ses ancêtres, qui étaient pour la plupart plus ou moins soldats. L'autre est dû à sa naissance dans un pays nouveau et encore aux trois quarts inhabité.

C'est pour ces raisons que nous retrouvons des Canadiens dans toutes les parties du monde, que nous les voyons découvrir plusieurs places en Amérique et fonder grand nombre de villes. C'est encore pour ces raisons, que nous voyons des Canadiens servir comme soldats dans diverses armées étrangères, surtout celles de la France et des Etats-Unis.

Partout, et dans toutes les circonstances, les Canadiens montrèrent qu'ils étaient les dignes descendants de leurs ancêtres, tous Gaulois.

De même qu'ils laissèrent des traces impérissables de leur passage à travers les forêts immenses du Nouveau-Monde, sur tous les grands lacs qu'ils parcoururent en tous sens, de même ils laissèrent un souvenir inoubliable de leur vaillance en versant leur sang sur maints champs de bataille. Bien souvent ils assurèrent, par leur courage seul, la victoire prête à fuir le drapeau qu'ils défendaient.

Que de beaux faits nous aurions à citer !

Pour ne pas manquer à l'usage, M. le sous-lieutenant Chartrand, dont nous avons à faire la biographie aujourd'hui, a été à la fois voyageur et soldat, comme on le verra dans le cours des quelques notes biographiques qui vont suivre.

M. Chartrand est né à St-Vincent-de-Paul (les Ecorres), près de Montréal, en 1854, d'une famille composée de cinq garçons et deux filles, dont les uns résident encore au Canada, tandis que les autres demeurent maintenant aux Etats-Unis.

Il fit ses études au collège de Terrebonne, cette institution classique qui, dans sa courte existence, donna un si grand nombre d'hommes distingués. Cette institution, détruite il y a quelques années par un incendie et non reconstruite, était, comme chacun le sait un don généreux de la seigneuresse du lieu, Mme Masson.

Ses études terminées, de 1870 à 1872, M. Chartrand voyagea dans les Etats-Unis. Il revint au Canada, en 1873, pour prendre part à la campagne de la Rivière Rouge. C'est là qu'il fit ses premières armes en défendant le drapeau anglais, et qu'il contribua à assurer la paix au Canada, un moment troublée par Riel et les Métis.

De 1874 à 1876, on retrouve M. Chartrand à

Montréal, où il occupe le double emploi de comptable et d'administrateur d'abord dans les bureaux du *Bien public* et en dernier lieu au *National*.

Tout en s'occupant d'une manière habile de l'administration des deux journaux que nous venons de nommer, notre jeune lieutenant cherchait à satisfaire ses goûts pour les armes. Et pour cela il ne crut devoir rien faire de mieux que d'entrer dans le 65^e bataillon de milice, dont il fut nommé capitaine et adjudant le 15 février 1876.

Le 29 août 1876, M. Chartrand part pour la France, avec le désir de s'engager dans la Légion étrangère. Après son admission à la Légion (1^{er} septembre 1877), il fit deux années de campagne contre les tribus arabes dans le Sud-Oranais.

Pendant ces luttes incessantes de chaque jour, car les Arabes ne laissent guère de répit aux Français, M. Chartrand fit des prodiges de valeur et obtint en conséquence de nombreux succès. A quatre années de service, il est nommé officier et plus tard sous-lieutenant porte-drapeau au 3^e zouaves. Dans les exercices de tir, il remporta plusieurs premiers prix pour son adresse au revolver et au fusil.

Depuis quatre ans, M. Chartrand est lieutenant-instructeur à l'école militaire de St-Hippolyte-du-Fort, département du Gard. C'est un poste de choix. Il sera décoré de la croix de la Légion d'honneur à la fin de cette année, à douze ans de service quand il en faut ordinairement vingt-six pour l'obtenir. De plus, il sera fait capitaine à quatorze ans de service, étant mis ainsi sur le même pied que les officiers ayant fait leurs études à St-Cyr.

Depuis son retour en France, M. le lieutenant Chartrand s'est allié à la descendante d'une des plus anciennes familles de Gascogne, petite fille du marquis de Latour-Latour et de la marquise de Fodoas, alliée aux Latour d'Auvergne.

De ce mariage sont nés deux charmants enfants.

M. Chartrand a publié un grand nombre d'articles dans plusieurs journaux français, américains et canadiens, tant sous son nom que sous son pseudonyme (Ch. des Ecorres). Les lecteurs de la *Patrie* entre autres, ont remarqué depuis longtemps la finesse et la sûreté de coup d'œil dont M. Chartrand a fait preuve dans les divers écrits publiés par ce journal.

Une étude sur les *Cadres de l'infanterie*, parue dans la *Revue de l'infanterie*, a mérité à son auteur les éloges bien mérités de la presse française.

Expédition autour de ma tente, publié chez Plon, et *Saint-Maixent* édité par Lavauzelle, ont été bien accueillis du public lecteur. Le dernier de ces ouvrages en est déjà à sa dixième édition. Plusieurs autres livres paraîtront sous peu.

Comme nouveau fleuron à sa couronne littéraire, M. Chartrand a été admis membre de la Société des Gens de Lettres de France, le printemps dernier, sur le rapport et la proposition de MM. Jules Claretie (de l'Académie française), Paul Vibert et Philibert Audebrand.

Nous n'avons plus qu'un mot à ajouter à ce que nous venons de dire, et ce mot nous l'adressons aux jeunes gens qui ont du cœur et de l'intelligence.

Nous venons d'écrire très brièvement la vie d'un jeune homme de trente-six ans qui, parti pauvre et ignoré du Canada, à su se créer en France une réputation enviable et dans les armes et dans les lettres. C'est au milieu du peuple français, où pourtant les grands hommes n'ont jamais manqué et ne manquent pas encore, qu'il a réussi à faire émerger son nom de l'ombre et à l'inscrire sur le péristyle du temple élevé à la mémoire des hommes utiles à leurs concitoyens. Quel beau triomphe, et combien il doit en être fier !

Ces brillants succès, il les doit à son travail constant, à son courage infatigable, à son amour insatiable de l'étude, à son légitime désir de faire honorer et aimer son pays d'origine, le Canada, en offrant à la France un littérateur et un soldat

de plus, pour la défendre et par la plume et par l'épée.

L'exemple du lieutenant Chartrand, nous l'offrons aux jeunes. A eux de le suivre et de s'efforcer de l'imiter. Quelques soient les succès qui couronneront leur travail, ils n'auront jamais à regretter les efforts faits pour satisfaire leurs nobles et généreux désirs.

Et lorsque la vieillesse viendra pour eux, comme elle est venue pour les autres, ils pourront se reposer heureux et satisfaits, car leur passé aura été glorieux et pour eux-mêmes et pour leurs compatriotes, et la mort en les touchant, ne viendra que mettre le sceau à leur immortalité.

G. Audouin

USAGES ET COUTUMES

Nos lecteurs trouveront peut-être quelque plaisir à être renseignés sur les règles du savoir-vivre qu'on professait, en Angleterre, vers 1664.

Il semblerait, d'après les prohibitions de la civilité britannique de cette époque, que les cavaliers du temps de Charles II n'eussent pas été des "miroirs d'élégance". Toutefois, il peut encore être avantageux, même en notre fin de siècle, de feuilleter le vieux livre anglais.

"Il est incivil, y est-il dit, de déployer ses bras dans de grands gestes, en parlant, ou de se les détirer, ou de les allonger vers ceci ou vers cela, ou encore de se les tordre.

N'agite pas tes lèvres pour te chanter un air à voix basse, ni ne fredonne pour toi-même, ni ne siffle, à moins que tu ne sois bien seul.

Ne bats pas du tambour avec tes pieds ou tes doigts.

Ne fais pas claquer tes dents, ne les frotte pas, ne grince pas des dents.

En toussant et en éternuant, tâche de faire peu de bruit. Ne soupire ni assez bruyamment, ni assez ostensiblement pour attirer l'attention des autres sur toi, à moins de grandes occasions douloureuses, où tu ne peux contenir ton chagrin. Si tu bâilles, ne gémiss pas, comme cela arrive à plus d'un, et abstiens-toi de bâiller autant que tu le peux, surtout quand tu parles, car tu paraîtrais fatigué, ennuyé de la compagnie dans laquelle tu te trouves.

Quand tu te mouches, ne fais pas sonner ton nez comme une trompette.

Dormir quand quelqu'un parle, s'asseoir quand les autres sont debout, marcher quand les autres sont assis, parler quand il faut se taire ou écouter les autres, sont choses qui dénotent mauvaise éducation.

Quand tu t'assieds ne te croise pas les jambes, c'est indécent. Tiens-toi droit et ferme, joins les pieds et ne va pas les mettre l'un sur l'autre.

Ne ronge ni ne mordille tes ongles en présence des autres.

Ne secoue ni la tête, ni les bras, ni les jambes ; ne roule pas des yeux furibonds ou égarés. Ne lève pas un de tes sourcils plus haut que l'autre. Ne tords pas ta bouche, ne fais aucune grimace. Prends garde d'arroser de ta salive le visage de celui auquel tu parles ; ne t'approche pas trop près de lui.

Ne crache pas loin devant toi, ni derrière toi, mais sur le côté, à une petite distance et non du côté de ton compagnon, ni dans les fenêtres des maisons que tu longes (!!!) Aujourd'hui, défense de cracher d'aucune manière."

Nous avons fait depuis quelques progrès. Du reste, notre *civilité puérile et honnête* du dix-huitième siècle contient les recommandations aussi étonnantes... pour nous.

N'y proscriit-on pas l'usage de cracher dans la poche de son voisin et de se moucher à table avec sa serviette ?

Les hommes ont sans cesse besoin qu'on leur renouvelle les formes de la vérité ; ils ne comprennent plus ce qu'ils ont entendu trop longtemps.— DOUDAN.



N. E.—Notre collaborateur, FRID. OLIN, nous communique la pièce suivante. Cette poésie est inédite et elle a pour auteur un père canadien. C'est une magnifique et complète leçon de morale que nous n'hésitons pas à publier, convaincus que nous sommes que plusieurs de nos lecteurs la liront avec intérêt et qu'un plus grand nombre encore, pour ne pas dire tous, y trouvera un réel profit.

CONSEILS D'UN PÈRE A SA FILLE

Ma fille, tu grandis ; en sortant de l'enfance,
Quittes-en les défauts, gardes-en l'innocence.
Aimable et cher objet de mes plus tendres soins,
Ton amour est pour moi l'un des premiers besoins.
Puisqu'à dix ans, telle est ta précocité sage,
Qu'un discours sérieux te plait et t'intéresse
Ecoute des avis dont dépend ton bonheur ;
Ainsi que ton esprit, je dois former ton cœur.
Aux travaux de ton sexe, aux détails du ménage,
Prélude en imitant la mère la plus sage.
Règle dans son essor ta curiosité :
Qu'elle soit naturelle et sans malignité.
De tout ce qu'en secret tu vois ou faire ou dire,
La vertu te défend de chercher à l'instruire.
Pour ton repos, tes mœurs, même pour ta santé
Garde comme un trésor ton ingénuité.
A ce Dieu qui d'un souffle anima la matière.
Offre, soir et matin, tes vœux et ta prière.
Aux auteurs de tes jours, obéir est ta loi ;
Exécute à l'instant ce qu'ils veulent de toi.
Dans ta soumission, un retard, un murmure,
En blessant leur amour, outrage la nature.
Respecte la vieillesse et ses infirmités,
Ne plaisante jamais de ses difformités ;
Dans un corps contrefait soupçonne une belle âme ;
Le vice seul est laid et mérite le blâme.
Brille par la décence et par la propreté ;
Tout autre luxe est fard et ternit la beauté.
Des besoins d'un ami que ton cœur t'avertisse ;
Dois-tu le reprocher, ne rends pas un service ;
N'écoute ni ne tiens d'immodes propos ;
Garde-toi de l'orgueil, c'est le vice des sots.
On refuse l'éloge à qui s'en montre avide ;
On aime le talent, mais modeste et timide.
Ecoute, observe tout ; tais-toi si l'on médite ;
Dans cette occasion, le silence est esprit.
De dégoûts, de regrets et de douleurs suivie,
La folle intempérance abrègerait ta vie.
Que la sobriété préside à tes repas ;
Satisfais tes besoins, ne les excite pas.
La sagesse sévère intimide effarouche ;
Son aimable leçon nous captive et nous touche,
Sans affectation, sans apprêt, sans fadeur,
Prouve ta politesse exerce ta douceur.
D'une vie uniforme adopte l'habitude :
Du travail passe au jeu, du jeu passe à l'étude ;
Point de prétentions ; avec grâce, avec goût,
Sache écrire, parler, travailler, faire tout.
Accorde sans hauteur, demande sans bassesse,
Donne avec abandon, reçois avec noblesse.
Apprends à réprimer ton premier-mouvement ;
Commande sans humeur, discute poliment.
Songe qu'aux alligés la joie est importune.
Riche, fais des heureux, soulage l'infortune.
Toi-même deviens-tu la victime du sort,
Sans compter sur autrui, rame et cherche le port.
Sois grande, libérale, évite l'avarice ;
De celui qu'elle atteint elle fait le supplice.
De l'avare n'attends nul sentiment humain ;
Son âme se dessèche, et son cœur est d'airain.
La louange corrompt, préfère la censure,
Son utile secours rendra ta marche sûre.
A plaire cherche moins qu'à te faire estimer ;
On s'expose au mépris quand on veut tout charmer.
Toujours à ta promesse, enfant sois bien fidèle ;
Garde bien un secret ; défends-toi d'un faux zèle.
Rends le bien pour le mal, use sans abuser ;
Sans engoûment admire ; abstiens toi de railler.
Aux calomnieux, réponds par le silence,
On est fort quand on a pour soi sa conscience.
Stérile est la pitié qui s'exhale en discours ;
A qui souffre sois prompt à donner du secours.
Oppose le pardon à l'injure, à l'offense,
Le calme à la colère, au mal la patience.
De la vengeance, enfin, étouffe tout désir ;
Hait est un tourment, aimer est un plaisir.
C'est un devoir sacré que la reconnaissance ;
Aucun âge, aucun titre, aucun rang n'en dispense.
Plains l'ingrat, il trahit ses propres intérêts,
Pour lui seul à leur source il tarit les bienfaits.
Des efforts que sur soi l'on arrive à se faire,
L'inestimable paix est un bon caractère.
Seule es-tu sur le point de mal faire, dis-toi :
Dieu remplit l'univers, il a les yeux sur moi.
Près des maux qui pourraient éprouver ta constance,
Dieu, pour te consoler, a placé l'Espérance.
L'Espérance ! sans elle à mourir destiné,
L'homme jouirait-il du bonheur d'être né ?

Si... combien cette idée alarme ma tendresse !
Si tu tombais un jour dans l'extrême détresse,
En te décourageant n'accrois pas ton malheur ;
A la douce espérance ouvre plutôt ton cœur.
Ma fille, ici je veux, dans une loi précise ;
T'offrir de la morale une exacte analyse.
Jusqu'au dernier moment chéris, avec ardeur
Après Dieu, ton pays, ta famille et l'honneur,
Quand des liens du corps l'ordre de la nature
Un jour affranchira ton âme chaste et pure,
De l'austère vertu tu n'auras pas en vain
Fidèlement suivi le pénible chemin ;
De gloire et de bonheur un héritage immense
Au séjour des élus sera ta récompense.

LES PETITES CHOSES DE NOTRE HISTOIRE

LE LIEU DE SÉPULTURE DES ÉVÊQUES DE QUÉBEC

M. C. de Laroche-Héron, l'estimable auteur des *Servantes de Dieu en Canada*, dit, à la page 100 de son livre, que Mgr Denaut est le seul des évêques de Québec dont les cendres ne reposent pas sous les dalles de la basilique de Québec. Ceci est une erreur excusable pour M. de Laroche-Héron qui, je crois, n'est jamais venu au Canada. Mais ce que je trouve singulier c'est que Jacques Viger, notre fameux antiquaire canadien, qui a surveillé l'impression et a enrichi de notes intéressantes l'édition des *Servantes de Dieu en Canada* publiée à Montréal, n'ait pas relevé l'erreur de M. de Laroche-Héron. Il y a eu, non compris l'évêque actuel, son éminence le cardinal Taschereau, quinze évêques de Québec. Sur ces quinze évêques, huit seulement ont été inhumés dans la basilique de Québec. Ce sont :

Mgr Pourroy de l'Auberivière, cinquième évêque ;
Mgr Briand, septième évêque ;
Mgr Hubert, neuvième évêque ;
Mgr Plessis, onzième évêque ;
Mgr Panet, douzième évêque ;
Mgr Signay, treizième évêque ;
Mgr Turgeon, quatorzième évêque.
Les sept autres évêques reposent en différents endroits :

Mgr de Laval, premier évêque, repose dans les caveaux de la chapelle du séminaire de Québec ;

Mgr de Saint-Valier, deuxième évêque, repose dans la chapelle de l'Hopital-Général de Québec ;

Mgr Duplessis de Mornay, troisième évêque, n'est jamais venu au Canada. Il est probablement inhumé dans le sanctuaire de Notre-Dame de Paris ;

Mgr Dosquet, quatrième évêque, est mort à Paris où il est, lui aussi, probablement inhumé ;

Mgr Dubreuil de Pontbriand, sixième évêque, repose dans l'église Notre-Dame à Montréal ;

Mgr Mariauchea d'Esgris, huitième évêque, a été inhumé dans l'église paroissiale de Saint-Pierre, île d'Orléans ;

Mgr Denaut, dixième évêque, repose dans l'église de Longueuil.

Je possède une copie de l'acte de sépulture de ce dernier évêque. Cet acte de sépulture n'a, je crois, jamais été publié.

« L'an mil huit cent six, le vingt janvier, par nous, Evêque de Canathe, coadjuteur de Québec, a été inhumé dans le chœur de l'église de cette paroisse, le corps de l'illustre et Révérendissime évêque de Québec, Pierre Denaut, décédé le dix-sept du présent, âgé de soixante et deux ans et demi. Furent présents MM. Cherrier et Roux, prêtres et Grands-Vicaires, MM. Pouget, Roy, Saulnier, Robert, Duval, Hébert, Kimbert, Rhimbault, Fournier, Périnault, Chaboillez, prêtres et autres qui ont signé avec nous.

« (Signé) Hébert, p. ; Girouard, ptre ; Robitaille, ptre ; Lesauleier, ptre ; Kimber, ptre ; Robitaille, ptre ; Fournier, ptre ; Pouget, ptre ; Roy, ptre ; Roux, ptre ; Duval, ptre ; Bégin, ptre ; J. B. Bédard, ptre ; Robert, ptre ; M. Brunet, ptre ; In, Raimbault, ptre ; Barey, ptre ; Dorval, ptre ; L. Parent, ptre ; Maizenne, ptre ; Brugeier, ptre ; Chas Germain, ptre ; Cherrier, ptre ; Ch. Boucherville, ptre ; Chaboillez, ptre.

« † J. O. EV. DE CANATHE. »

P. G. ROY.



SOYONS DE BON COMPTE

C'est extraordinaire comme il y a des gens qui sont pessimistes, qui s'appliquent sans cesse, avec un zèle digne d'un objet meilleur, à ne voir toujours et à ne faire voir que le mauvais côté des choses.

On serait tenté de croire que pas un chroniqueur ne voudrait être de ceux-là, parce que s'il sied à quelqu'un d'être impartial c'est bien à celui qui fait l'histoire, même sous forme de chroniques.

Pourtant il y a des chroniqueurs dans ce cas là, et j'en sais un au moins. Je lisais, tout dernièrement, dans la chronique d'un grand journal quotidien de Montréal des choses pas mal acerbes contre les unions entre cousins.

L'écrivain fait semblant de n'en savoir que du mal et les vilipende d'importance. Il se peut qu'il fût sincère en combattant ce qu'il appelle "ces unions contre nature", et sa bonne foi, alors, lui est un gage de pardon. Mais, en tout cas, la chose en vaut la peine, étant d'une utilité très pratique, expliquons-nous et cherchons à voir un peu l'autre côté de la médaille.

Non point que je veuille me constituer le champion des mariages entre consanguins ; leur fréquente répétition aurait même quelque chose de tout à fait anormal, je suis prêt à l'avouer. Mais c'est mon humble avis à moi qu'ils n'ont rien d'aussi délétère qu'on veut bien le dire généralement, comme c'est même passé à l'état de croyance populaire, pour le plus grand désespoir de plus d'un couple aimant déjà engagé dans le ménage, ou près de contracter une union qui doit réaliser tous leurs vœux.

Et je prétends avoir, pour corroborer mon opinion, l'Écriture Sainte et la Science, les deux grandes lois qui s'imposent à tout homme raisonnable.

Quoi, on parle de ces unions entre cousins comme de choses inouïes, "que l'Église réprouve." Voyons donc si l'Ancien Testament, par exemple ne nous fournit pas mille et un précédents qui démentent cet avancé. La loi mosaïque, c'était, précédemment à Jésus-Christ, la loi de l'Église vraie. Or, ne voit-on pas, dans la loi ancienne, des exemples nombreux de pareils unions ? Je n'en veux citer qu'un : Marie et Joseph n'étaient-ils pas issus du même sang royal de David ?

Comment, on qualifie ces unions d'indécences ou à peu près, on prétend qu'il n'en peut sortir que des aliénés, des aveugles ou des sourds muets, comme au Kentucky—pauvre pays—! C'est un vieux cliché, mais est-il vrai d'un bout à l'autre ? J'hésite à le croire, et nombre de lecteurs ont fait comme moi, j'en suis certain.

Revenons encore aux choses de l'Écriture, pour un instant. De quelle façon donc descendrions-nous tous de notre grand-père Adam si les mariages entre consanguins avaient été honnis dès l'origine du monde et frappés de la malédiction du Ciel ? C'est de l'union des frères avec les sœurs d'abord, puis des cousins et des cousines que la grande famille humaine entière a tiré son existence. Et qui voudrait dire que ce sont tous des infirmes ou des fous qui se sont succédés sur la machine ronde ?

Isaac épouse sa cousine : Jacob et Esau, les fruits de cette union, ne sont-ils par robustes et intelligents ?

Deux des femmes de Jacob, Lia et Rachel, filles de Laban, sont ses cousines germaines. Six des plus puissants, parmi les douze patriarches sont issus de ces noces. Et ce n'était point un idiot que je sache, Joseph, l'un d'eux, le grand ministre qui sauva de la ruine le royaume d'Égypte. Il n'était pas un idiot Levi, un autre d'entre eux, le père de toute la race des lévites, non plus que Juda, un troisième, l'aïeul du Sauveur. C'est ainsi que le Seigneur couvrait de bénédictions spéciales ceux des fils de Jacob qu'il avait eus de ses cousines. Voilà qui ne cadre guère avec le sentiment de certains personnages, mais avec le mien tout à fait.

Passons après le déluge, comme on dirait dans "Les Plaideurs", et cherchons, plus près de nous, si les unions malgré consanguinité n'ont pas produit, ailleurs, bien mieux que les désastres dont on les charge ?

Quand a commencé la colonie française de la Nouvelle-France et qu'il n'y avait que quelques familles disséminées autour de l'habitation de Québec, on ne peut s'empêcher de croire qu'ils aient été bien nombreux les mariages contractés entre cousins, ou consanguins à des degrés plus ou moins rapprochés.

Or, de ce premier germe, ainsi cultivé, n'est-il pas né plus de deux millions d'hommes qui ne sont pas tous des idiots, à ce que l'on dit dans les deux mondes. Par bonheur nous sommes encore assez loin du Kentucky, nous, les fils du St-Laurent !

Pour ce qui est de cette assertion que la loi de l'Eglise catholique de Rome, réprouve de telles unions, il me semble qu'elle n'est pas absolument exacte. Que l'Eglise en défende la répétition trop fréquente, qu'elle en dissuade ses enfants, qu'elle la prohibe même par une sorte d'amende, cela existe et à bon escient. L'Eglise, sur ce point, est pleinement d'accord avec la science, et celle-ci prétend que de tels abus conduiraient à la dégénérescence des races, à l'affaiblissement de leur vitalité.

Comme l'intimité ordinaire et naturelle des relations entre cousins peut facilement entraîner ces abus, l'Eglise interpose sa prudente autorité et parvient ainsi à rétablir, dans ces unions, un équilibre normal que, sans elle, comme dans bien d'autres cas, l'on verrait bientôt détruit.

Est-ce dire pour cela que l'Eglise anathématise le mariage entre cousins, même au premier degré, mariage contracté à chaque trois ou quatrième génération par exemple ? Oh ! que non ; et je sais l'opinion formelle de théologiens éminents qui expliquent ainsi la question.

Tant s'en faut qu'au contraire, et je n'hésite pas à le croire, l'Eglise d'accord, une fois de plus, avec la science, sinon comme corps, du moins par la voix autorisée de quelques-uns de ses ministres, encouragera pareille union.

Je dis d'accord avec la science et voici comment. Un savant médecin Allemand a prouvé que l'union entre consanguins, pratiquée en de justes limites, est très recommandable pour faire bénéficier la progéniture de toutes les qualités physiques ou morales qui distinguent un même sang ; garder indemnes ces qualités, les perpétuer et les développer. Pour la connaissance plus parfaite et réciproque des contractants, pour les sympathies de sentiment et de caractère, ces sortes d'union sont aussi recommandées bien souvent. Ce n'est donc pas trop présumer de dire que l'Eglise, bonne mère non moins que vigilante gardienne, ne peut que les approuver dans bien des cas pour le bien être spirituel et temporel, le bonheur de ses enfants.

Ceci soit dit pour établir, à priori, la thèse que je défends. S'agit-il, à présent, de la démontrer à postériori, comme on dit à l'Ecole, et toujours m'appuyant sur l'autorité de la science ? Qu'on me permette d'emprunter à un savant ouvrage d'un praticien américain éminent, le docteur Napheys, les quelques notes suivantes qui vont clore la série de mes humbles remarques :

"L'on a prétendu, écrit ce savant docteur, que dans ces unions—celles des cousins—la femme est plus sujette à être stérile, un reproche si dur à supporter, pour toute la vie, que les enfants, s'il y en a, sont exposés à naître affligés dans l'esprit ou le corps... Pour tous ceux dont ces épouvantails ont fait ou font encore le malheur, j'ai un mot de consolation. Ce mot, je le dis avec autorité, non sans me rendre bien compte de la responsabilité que j'assume. Elle est vaine et futile la crainte qui empêche d'épouser un cousin, même un cousin germain, pourvu, toutefois qu'il n'existe dans la famille aucune maladie héréditaire. Et que si telle maladie existe, le danger n'est pas plus grand que d'épouser un membre de quelque autre famille où cette maladie se trouve aussi..."

"En ce qui concerne la stérilité, l'on a constaté par les statistiques que, pendant qu'une femme sur huit n'est pas féconde, dans la moyenne des mariages, une sur dix seulement dans les unions entre cousins, se trouve dans le même cas. Sur mille enfants idiots que l'on examinait à Paris, il a été re-

connu que pas un seul ne descendait de tel mariage."

En voilà tant qu'il faut, je pense, pour nous autoriser à bénir la Providence de ce que nous vivons loin du Kentucky et qu'il nous est permis de nous soustraire à l'arbitraire de sa loi contre les unions des cousins.

Bien plus, n'en déplaît au chroniqueur de *La Patrie*, c'en est assez, à ce qu'il me paraît, pour dire comme autrefois, dans la romance, cette gentille petite cousine l'écrivait à son cousin :

Je choisirais dans la famille
Dans la famille c'est meilleur
Quelqu'aimable petite fille
Qui m'aimerait de tout son cœur !...

LUC ULLUS.

L'HON. ARTHUR TUCOTTE

(Voir gravure)

Comme nos lecteurs l'ont déjà appris, l'hon. Arthur Turcotte, ancien député de Trois-Rivières et procureur général dans le cabinet Mercier, a été nommé protonotaire à Montréal, en remplacement du regretté M. A. B. Longpré.

M. Turcotte (Henri-René-Arthur) est né à Trois-Rivières, le 19 janvier 1845, et est le fils de feu l'hon. J.-E. Turcotte, qui fut orateur de l'assemblée législative du Canada, et l'un des hommes les plus distingués de son temps.

M. Turcotte a fait ses études au collège Ste-Marie de Montréal, dirigé par les Jésuites, et à Stonyhurst (Angleterre). Il fut admis au barreau en juin 1867, et nommé conseil de la reine en 1879.

Pendant longtemps, M. Turcotte a été conseiller et maire de Trois-Rivières. Il a été orateur de l'Assemblée législative de Québec de 1878 à 1881, sous l'administration Joly.

C'est en 1876, qu'il fut élu pour la première fois au parlement. Il était entré dans le ministère Mercier en janvier 1887, et il est devenu procureur-général en 1888.

En 1873, il épouse Mlle Marie-Éléonore-Isabelle Macdonald, de Bécancour.

L'hon. M. Turcotte est un homme distingué sous tous les rapports, et il n'y a aucun doute que son passage à Montréal laissera un bon souvenir.

MACHINÉGRAPHIE ET MECANIGRAPHIE

Je savais que mon confrère, J.-Alcide Chaussé était architecte, je savais aussi qu'il était compilateur, mais jamais—je le jure !—je n'ai su qu'il était faiseur de mots.

Certes, depuis son dernier article dans le MONDE ILLUSTRÉ, il a grandi de cent coudées... dans mon estime :

Car c'est un métier difficile
Que celui de faiseur de mots.
Puis... dans les champs, et dans la ville
Ça n'a jsmas rapporté gros.

Que ça rapporte ou que ça ne rapporte pas... d'argent, qu'est-ce que ça fait à monsieur Chaussé ? Il travaille pour la gloire...

Allons ! il ne faut pas blaguer le temps ; passons aux deux questions qu'il pose de la manière suivante :

"Si quelqu'un a déjà trouvé un mot français pour typewriter et que ce mot convienne mieux que celui que nous trouvons qu'il le laisse savoir."

Voici, depuis quelques années on emploie sur les formules de demande d'admission aux examens du service civils, *mécanigraphie*, je ne sais pas par exemple s'il est français, néanmoins on le donne comme tel ; d'un autre côté mon opinion est qu'il convient mieux que *Machinégraphie*, pour la raison qu'il rend exactement l'idée, (puisque *Mékané* veut aussi dire machine), et de plus, qu'il sonne mieux à l'oreille.

Et nunc erudimini....

G. DES CHAUSSERS

NOTES HISTORIQUES

Le premier évêque anglican de Montréal fut M. Fulford.

La sœur Tuérèse de Jésus, fondatrice du couvent d'Hochelaga, est décédée en août 1890. Cette institution a été fondée en 1860.

Le terrain sur lequel est bâti l'HOTEL-DE-VILLE appartenait autrefois aux Jésuites. Il a été acheté en 1867 et payé en 1887.

Les BIENS DES JÉSUITES provenaient de trois sources différentes : donations des rois de France, donations particulières et achats privés faits par les Jésuites. Parmi les propriétés achetées se trouvent celles où sont aujourd'hui le Champ-de-Mars, le Palais de Justice et l'Hôtel-de-Ville.

M. J.-M. LORANGER, avocat, est décédé le 17 mai 1890. Il était né en 1833 ; admis au barreau en 1855. Il avait été nommé conseil de la reine par le cabinet de Boucherville, mais la légalité des nominations de ce genre, faite par les législatures provinciales, ayant été mise en doute, il fut de nouveau nommé conseil de la reine par le gouvernement fédéral en 1880.

La rue CRAIG doit son nom à un des gouverneurs du Canada, sir James Craig. Lorsqu'il fut nommé, des troubles existaient entre les États-Unis et le Canada. Aussitôt arrivé (1807), il prit des mesures immédiates pour préserver le pays. Une d'entre elles fut l'ouverture du chemin de Craig, comme voie stratégique à travers les Cantons de l'Est, seul chemin alors entre Québec et ce district.

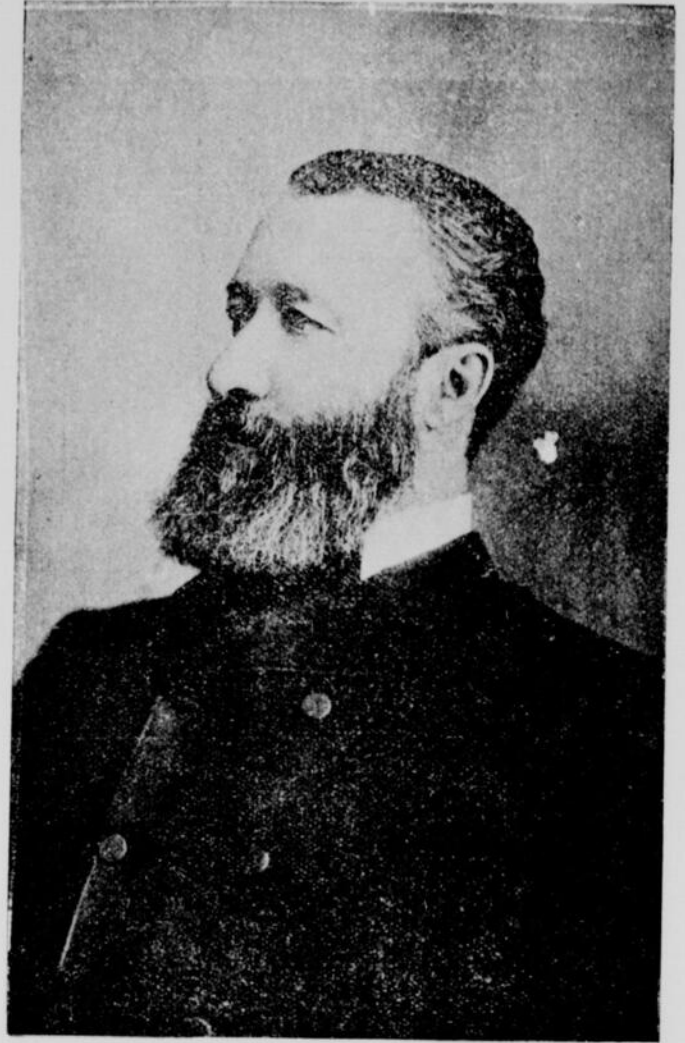
La rue Craig, à cette époque, était un ruisseau traversé par des ponts en bois. (Rév. J. D. Borthwick).

En vertu d'un règlement, toutes les ENSEIGNES de marchands, etc., ont dû disparaître des rues de Montréal le 1er août 1890. La première ville qui adopta un règlement semblable est Paris. En effet, le 17 septembre 1761, M. de Sartines, lieutenant de police, ordonne que "dans un mois de la date de la publication de cet acte, toutes les enseignes dans Paris et ses faubourgs seront fixées contre les murs des maisons et ne devront pas projeter plus que quatre pouces, y compris la bordure, le cadre ou autres ornements." Londres suivit l'année suivante (novembre 1762). Dans le *Daily News* de cette date on lit : "Les enseignes dans Duck's Court, dans la rue Saint-Martin, furent descendues et opposées sur le front des maisons". Mais comme toute vieille habitude prend du temps à disparaître, les dernières enseignes dans Londres ne disparurent qu'en 1773 dans les rues de Marylebone et Whitecross.

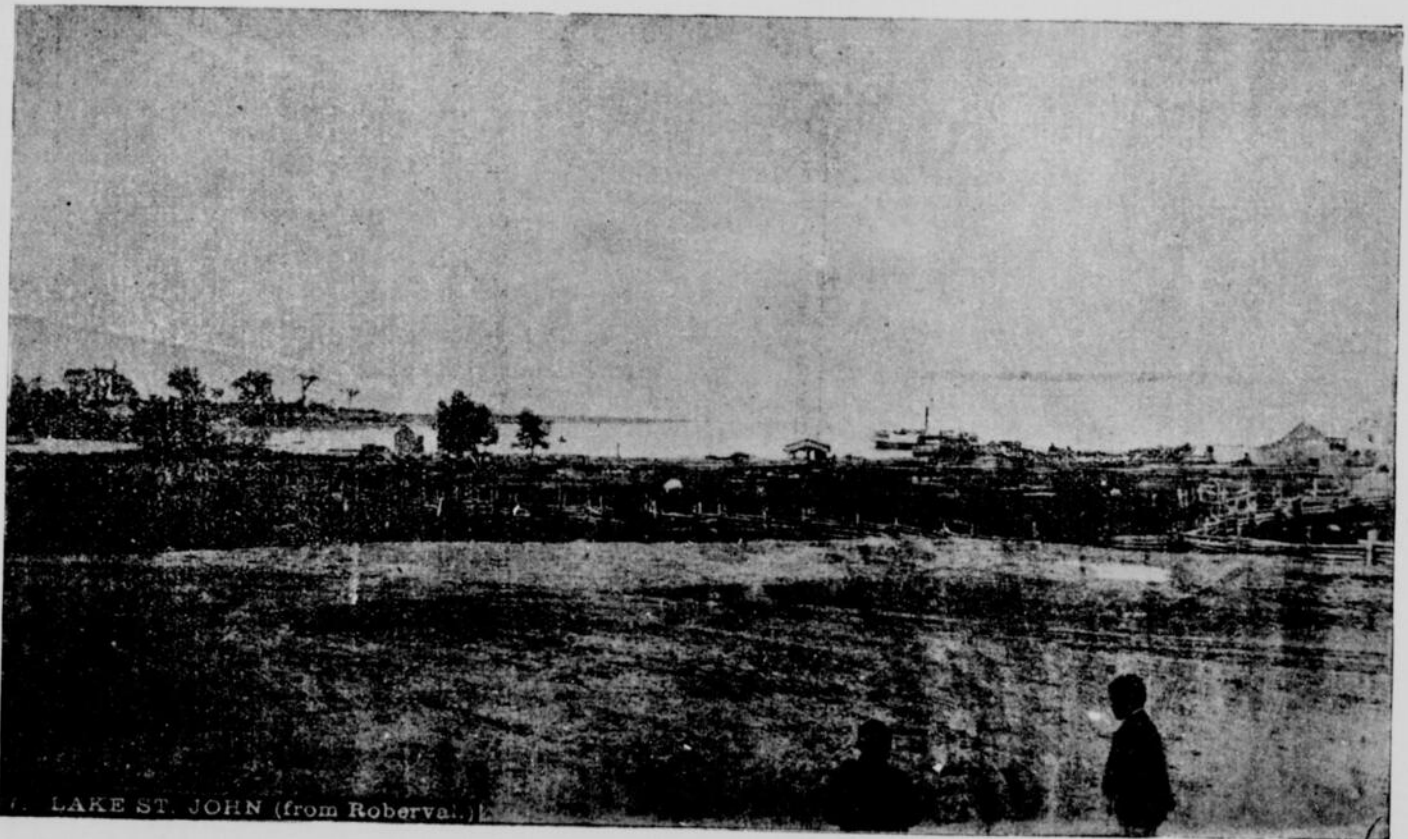
HOME SWEET HOME.—Une nouvelle version vient d'être faite à propos de l'origine de cette fameuse chanson (1888). C'est le *Detroit Free Press* qui la fournit et qu'il dit être la seule véritable. L'auteur, John-Howard Payne entendit chanter l'air par une paysanne, durant son séjour en Italie, un matin qu'il se promenait sur la route ; la paysanne qui portait un panier de fleurs et de fruits au marché, chantait d'une voix douce et mélancolique. Payne ayant demandé le nom de la chanson, l'Italienne lui répondit l'ignorer. Payne, cependant, nota quelque peu la musique, qu'il fit compléter par un musicien du nom de Bishop ; il composa les paroles, et mit la chanson dans son fameux opéra *Clari*. L'auteur ne retira pas un sou pour ses droits d'auteur, et n'eut pas une copie complémentaire de la chanson de la part de l'éditeur qui en vendit pour au-delà de 2,000 guinées. Le récit par lequel on dit que Payne errait d'une ville à l'autre sans un ami, sans une maison, entendant partout chanter sa chanson qui lui rappelait tristement le pays, est exagéré ; Payne était cosmopolite par nature, et s'il souffrit quelque peu, il faut dire que la première partie de sa vie qu'il passa en Amérique fut prospère et heureuse pour lui.



J. D. CHARTRAND
SOUS-LIEUTENANT DANS L'ARMÉE FRANÇAISE



L'HONORABLE A. TURCOTTE
PROTONOTAIRE A MONTRÉAL



LAKE ST. JOHN (from Roberval.)

LE LAC SAINT-JEAN, VUE DE ROBERTVAL
Photographies Livernois. — Photo-gravures Armstrong



BEAUX-ARTS. -- DANS LES BOIS. —TABLEAU DE M. S. PINTO



LE RÉCIT D'UN PRISONNIER.

M. Edmond Chaudoin termine dans *l'Illustration* l'émouvant récit de sa captivité et de celle de ses compagnons au Dahomey.

Voici comment les Français furent accueillis par le roi Bahanzin :

Le roi est accroupi, il fume une pipe dorée et est entouré de cinq belles négresses, qui le comblent d'attentions et de prévenances.

Un murmure de terreurs parcourt les rangs et tout le monde se prosterne : le roi vient de se lever face à nous. Il a 40 ans environ, c'est un nègre admirable, bien pris quoique de taille moyenne ; la figure est ouverte, intelligente, le regard franc et droit. Il n'a aucun des oripeaux dont on se plaît à affubler les rois nègres.

Nous avons devant nous, nous le sentons bien, un homme et non un singe ; il a le costume des guerriers de son pays, sobre et sombre, une chemise et un pagne. L'attitude est fière et digne, une légère barbe lui court au menton ; la voix est grave, il scande nettement les mots.

On nous présente individuellement à lui en déclinant nos noms ; le roi incline légèrement la tête et nous le saluons de nouveau de la main. Il nous demande si nous ne sommes pas fatigués et si nous ne voulons rien prendre, puis il nous fait signe de nous asseoir ; quatre chaises en effet sont apportées. Nous nous arrangeons de notre mieux deux à deux et, dans cette situation incommode, nous écoutons ; la voix du roi grave et vibrante, s'entend au loin : c'est un discours dont voici la traduction :

« Mon père, tous mes aïeux et moi avons toujours été les amis des Français et du roi de France ; depuis plus d'un siècle, nos pays trafiquent en paix. Qui donc a le premier déchaîné la guerre et pourquoi ? Que la responsabilité du sang versé retombe sur la tête de celui-là ; moi et mon peuple nous résisterons jusqu'au bout et nous chasserons l'étranger de notre sol ; la terre elle-même se soulèvera contre lui et bien des têtes françaises orneront mon trophée et celui de nos pères, laissant chez vous des épaves et des enfants orphelins avant que nous soyons acquis. »

« Il y a bien assez de territoires libres, sans foyer et sans ancêtres, pourquoi ne pas les prendre et venir faire la guerre à des gens, qui, depuis cent ans, vivent en paix ? »

Le roi se tait, nous ne savons que répondre ; il nous demande alors qui est roi de France ; nous lui répondons : Carnot.

— Qui est cet homme, nous dit-il, et qu'a-t-il contre moi ? Puis il nous interroge sur les maisons Régis et Fabre.

— Ce sont, répondons-nous, de très grands commerçants français.

Le roi nous interrompt.

— Bayol m'a donc trompé quand il m'a dit qu'il était, lui, l'égal du roi de France, et que Fabre et Régis étaient ses moulecks (domestiques).

Puis il continue en disant :

« Écrivez au roi de France qu'il se fasse apporter la tête de Bayol qui est un traître ; dites qu'on me rende mes autorités et ma terre que m'a donnée mon père et que je ne peux abandonner, alors nous aurons la paix et vous pourrez trafiquer. »

La lettre est écrite sous la dictée de Bahanzin qui l'adresse « au roi Carnot » et la remet à nos compatriotes.

Il convient de remarquer que le roi est devenu amical, presque aimable, après les menaces du commandant Fournier et lorsque des obus ont été lancés sur Whydah. Dans cette entrevue, il a accordé la liberté à nos compatriotes, mais il ne leur permit pas de sortir du Dahomey ; ce fut grâce à l'appui du commandant portugais que MM. Chaudoin et ses compatriotes purent gagner les navires français.

ANTHROPOPHAGES

Le Père Augouard, missionnaire dans l'Afrique occidentale, vient d'accomplir un voyage de Loango à l'Oubanghi, affluent de droite du Congo. Dans les régions qu'il a parcourues, l'anthropophagie est un système d'alimentation usuel.

« Pour ces sauvages, raconte le P. Augouard, un repas de chair humaine est un régal, et ils préfèrent cette viande à toutes les autres, disant que c'est un aliment noble, tandis que les animaux ne fournissent qu'une vile nourriture. »

— C'est horrible ce que vous faites-là, dit-on un jour à quelques cannibales.

— Au contraire, c'est délicieux, avec du sel et du piment.

— Vous comprenez la différence qui existe entre un homme et un animal. L'homme est intelligent, il vous parle au moment où vous allez le manger. Il ne vous fait aucun mal. Et puis, l'on pourrait vous manger, vous aussi.

— C'est le sort de la guerre, cela. Tout ce que vous dites prouve combien il est distingué de manger de la chair humaine. Et puis, « cette viande a un goût tout particulier. »

Le P. Augouard a l'intention de fonder une station sur le Haut-Oubanghi, au milieu même de ces tribus d'anthropophages.

UNE EXPÉDITION RUSSE

Les journaux russes publient des renseignements étranges sur une expédition que le capitaine russe Grombtchevsky, parti du Kaschgar, se proposait de faire à l'intérieur du Thibet.

Les Chinois ont fait une opposition énergique à la marche de l'expédition dans l'intérieur du Thibet. Arrêtée à Polou, l'expédition s'est vu barrer le chemin par des troupes. Ordre a été donné à la population de se disperser sur les montagnes, de ne rien vendre et de ne prêter en général aucun concours à l'expédition.

Les autorités exigeaient que l'expédition rentrât immédiatement au Kaschgar, sous menace de recourir à la force.

Or, se trouvant dans une situation on ne peut plus critique, à bout de ressources, l'expédition avait besoin de se pourvoir de vivres pour commencer sa marche de retraite.

Las des vexations des Chinois, qui agissaient sous l'instigation d'officiers anglais et voyant que toutes ses peines des mois derniers auraient été perdues, une grande partie du Thibet, non comprise dans le programme de l'expédition de M. Pevtsov, restant inexplorée, M. Grombtchevsky a eu recours, au risque de sa vie et du sort de l'expédition, à une mesure désespérée. Sans compléter ses approvisionnements, il a distribué ses dernières ressources à la population pour sortir de Polou, d'où l'expédition s'est dirigée le 5 mai vers l'intérieur. Il est plus facile de traverser l'Afrique centrale que la Chine.

CARNET DE LA CUISINIÈRE

Glace à la crème de vanille.—Mettez dans une casserole de cuivre 125 grammes de sucre, une gousse de vanille, huit jaunes d'œufs ; ajoutez un litre de bonne crème, placez sur le feu et tournez jusqu'à ce que la crème reste à la cuillère, sans pourtant laisser bouillir. Laissez refroidir, et faites glacer en entourant de glace et de sel.

Saumon en caisse.—Faites mariner pendant une heure des tranches de saumon dans de l'huile d'olive, avec persil, ciboules, champignons, échalotes, hachés très fin, sel, poivre, muscade. Faites une caisse de papier blanc et fort, huilée en dessous, garnie de beurre frais à l'intérieur. Placez-y les tranches de saumon, au milieu de leur assaisonnement. Couvrez de chapelure, de petits morceaux de beurre et mettez sous le four de campagne. Quand le saumon a pris une belle couleur dorée, servez en ajoutant un jus de citron.

Pâté au ris de veau.—Prenez un ou deux ris de veau bien frais, une livre de jambon coupé en

tranches fines, deux livres de rouelle de veau. Hachez ensemble les ris, et la rouelle, ajoutez deux œufs, sel, poivre, fines herbes et un peu d'eau, et faites une farce bien mêlée. Ajoutez quelques petits morceaux de truffes. Panez le fond d'une tetrine, mettez-y une couche de jambon, et remplissez la terrine en alternant toujours, et faites cuire au four pendant deux heures à feu doux.

Entremets sucré. Nouvelle manière de faire le pain doré, dit perdu.—Tout le monde connaît la recette du pain doré, cet entremets sucré si facile à faire. Voici une autre recette, excellente aussi, et qui en fait un plat nouveau : Au lieu de faire tremper les tranches de pain (épaisses d'un demi-pouce à peu près) dans du lait, les faire tremper dans du vin rouge. Quand elles sont suffisamment imbibées, procéder comme pour le pain doré, c'est-à-dire les plonger dans de l'œuf battu (blanc et jaune), comme pour une omelette, et faire frire dans la graisse ou du beurre fondu. Saupoudrez de sucre mêlé de cannelle en poudre et servir chaud.

NOUVELLES A LA MAIN

Un bavard disait à une dame :

— Le plus difficile pour les femmes, c'est d'écouter.

— Pardon, monsieur, c'est de ne pas entendre.

* *

Pensée d'un époux féroce :

« Secouez fortement votre femme ; agitez-la comme du café. Le sucre est presque toujours au fond. »

* *

Simple question :

Savez-vous pourquoi les cochers de cabs sont assis derrière le véhicule ?

C'est pour que le supérieur qui est à l'intérieur ne puisse pas voir le postérieur de l'inférieur qui est à l'extérieur.

* *

Un mot bien féminin.

Madame va pour louer une maison :

— Ces fenêtres sont bien mal placées ; les voisins peuvent voir tout ce qui se passe dans la maison.

— Si vous louez la maison, madame, le propriétaire fera murer les fenêtres.

— Mais alors comment ferai-je pour voir chez les autres ?

* *

Le tirebottes.—Ma chère Brosse-à-dents, je vous présente mon ami le Balai.

La Brosse-à-dents.—Je suis dans les hautes sphères, je n'ai rien de commun avec un individu qui traîne sur les planchers.

Le Balai.—Je ne suis peut-être pas très chic, mais je n'ai pas poussé sur le dos d'un cochon.

SOMMAIRE DE LA "REVUE RÉTROSPECTIVE"

Alexandre Dumas, La Jettatura (1^e partie) ; Auguste Barbier, L'Idole (poésie) ; Eugène Labiche, Un jeune homme pressé (1^e partie) ; Prosper Mérimée, Chronique du règne de Charles IX (suite) ; Gérard de Nerval, Histoire véridique du Canard ; Albert Duruy, Le brigadier Muscar (fin) ; Barbey D'Aureville, Sur les femmes ; Léon Gozlan, Balzac à la recherche d'un nom ; Villiers de l'Isle-Adam, Sylvabel ; Théodore de Lajarte, les Danses historiques.

Un numéro spécimen de 112 pages est envoyé contre demande accompagnée de 60 cents en timbres-poste, adressée à la Lecture, 10, rue Saint-Joseph, Paris.

Abonnements : 14 francs par an, en un mandat poste à la même adresse.

ATTENTION

N'oubliez pas que la charte actuelle de la Compagnie de la Loterie de la Louisiane, qui d'après la décision de la Cour Supérieure des États-Unis, est un contrat que l'État de la Louisiane et une partie de la constitution de cet état, n'expire que le premier janvier 1895. La législature de la Louisiane qui a été prorogée le 10 juillet cette année, a ordonné qu'en 1892 on soumettra au vote populaire un amendement à la constitution destiné à prolonger la charte de la Compagnie de la Loterie de l'État de la Louisiane jusqu'en l'année mil neuf cent dix-neuf.

LE REGIMENT, Feuilleton du "Monde Illustré"



Mais, tu as donc volé l'uniforme que tu portes !... Va-t-en ! Va-t-en !...—Page 299, col. 3

DEUXIEME PARTIE

CAS DE MORT

(Suite)

Et à Gironde, effrayé de cette violence chez une femme qu'il avait toujours vue si douce et si tendre.

—Toi, mon fils ! Viens donc !

Elle l'appelle d'un geste, plein de menaces.

—Ecoute, il n'est pas possible que tu sois mon fils. La nature ne fait pas les choses ainsi. Viens, te dis-je. Viens près de moi.

Au lieu de s'avancer vers elle, il reculait, effaré.

—Pourquoi recules-tu ? Pourquoi t'éloignes-tu de moi ? Est-ce que je te fais peur ? Tu as peur de ta mère, à présent ? Viens donc ! Viens donc !

Elle l'a rejoint, elle l'a saisi par les bras, elle l'attire et elle rit étrangement. Il veut se dégager,

doucement, il voudrait fuir, mais elle le retient et elle le force à rester près de son cœur.

—Plus près ! Plus près encore ! Et prends moi dans tes bras comme mon Bernard aimé, comme ma Bernerette si tendre et si aimante, comme eux quand ils me caressent. Pourquoi veux-tu partir ? Cela t'épouvante de me dire que tu m'aimes ? Ne suis-je pas ta mère ? Regarde-moi donc dans les yeux. Montre-les-moi, tes yeux, pour que je lise au plus intime de ton cœur. Pourquoi n'oses-tu me regarder ? Ah ! je m'en doute. Va, je m'en doute. Voyons, embrasse-moi, je t'en prie, je le veux, est-ce que je ne suis pas ta mère qui t'adore ? Car je suis toujours ta mère, n'est-ce pas ? Embrasse-moi de tout ton cœur et de tout ton amour filial, allons ! allons !

Elle lui secouait les bras. Elle l'attirait toujours.

—Embrasse-moi donc ! appelle-moi ta mère !

—Pourquoi hésites-tu à embrasser ta mère ? disait Patoche, sévèrement.

Gironde se sent perdu. Il se penche vers le front de la pauvre femme. Il voudrait bien l'embrasser

non pas pour passer par cette redoutable épreuve, non pas pour obéir, mais parce que, dans son âme, vraiment, est née une affection pour elle. Mais c'est plus fort que lui il n'ose braver les yeux de la mère qui le fouillent. Il rejette la tête en arrière.

—Tu recules ? tu as peur ? tu trembles ? Tes yeux se détournent ? tu fuis ?

Elle le repousse, avec une énergie sauvage.

—Tu n'es pas mon fils ! Ah ! misérable ! misérable !

Lui s'écroule à genoux cette fois, n'y tenant plus.

—Mais tu as donc volé aussi l'uniforme que tu portes ! Va-t'en ! va-t'en ! Ne repars jamais devant mes yeux !

—Pardon ! dit-il d'une voix étouffée, on m'a obligé, je n'ai pu me défendre. Pardon, pardon !

—Flambé ! murmura Patoche.

—Va-t'en ! ou plutôt, non, je vois que tu n'aurais pas la force de marcher, maintenant. Je te cède la place ! Adieu !

Et avec un souverain dégoût à Patoche :

— Vous, faites ce que vous voudrez !
Et elle s'enfuit.

— J'aurais dû me douter de tout cela ! murmura le gredin. J'ai trop tendu la corde, je l'ai cassée. Gironde était tombé accablé dans un fauteuil. Patoche s'approcha de lui et lui toucha l'épaule.

— Viens, toi, et n'oublie pas que lorsqu'il s'agit de faire des affaires il faut oublier qu'on a un cœur.

Mais Gironde, abîmé dans son désespoir et sa honte, ne répondit pas.

— Reste, si c'est ton bon plaisir, dit Patoche, moi, je trouve que ça sent mauvais pour moi, de ce côté, et je file.

Il remit son chapeau et s'élança vers la porte, cette porte par laquelle avait disparu Marguerite. Mais il poussa un cri étouffé. Derrière lui, un homme, un sous-officier, venait de faire irruption dans le salon. C'était Jacques qui sautait par la fenêtre.

— Tonnerre ! murmura l'ancien intendant. Est-ce que je me ferais pincer comme dans une souricière.

Il s'élança vers la porte du fond. Au moment où il allait la pousser, cette porte s'ouvrit et Bernard parut, calme, froid, les yeux seulement laissant deviner la terrible colère qui grondait dans son cœur. Patoche fit un pas en arrière, pris d'épouvante. Puis, tout à coup, il se précipita sur Bernard qu'il écarta d'un effort désespéré, s'élança dans le cabinet de toilette, traverse la salle d'armes et saute par la fenêtre. Il se perd dans la nuit, sous le bois d'aunes.

Dans le salon, les trois soldats restent en présence. Gironde, à l'aspect des deux jeunes gens, s'est levé, effaré, les yeux fous, les mains pressant son front.

— Est-ce qu'ils ont tout entendu ?

Un froid mortel l'envahit, glace son cœur. Et il reste anéanti devant eux, le front bas, bouleversé. Bernard n'a même pas essayé de courir après Patoche. Qu'il s'en aille, celui-là ! Il a fait son métier de gredin ! La cour d'assises ou la police correctionnelle le cueillera quelque jour. Du reste, il le retrouvera bien tôt ou tard. Celui qu'il veut punir, c'est Gironde. Et il y a, dans le petit salon, un moment de solennel silence. Pourquoi Bernard se tait-il ? Pourquoi reste-t-il ainsi, sans bouger ? Pourquoi, lui aussi, Jacques est-il comme frappé de paralysie ? Ni l'un ni l'autre ne regardent Gironde, en cet instant.

Gironde ne semble plus exister pour eux. Pour Bernard il n'y a plus que Jacques, pour Jacques il n'y a plus que Bernard. Ils ignoraient qu'ils se retrouveraient. Ils étaient partis séparément ; le hasard vient de les réunir, mais le hasard guidé par le secret que tous deux connaissent, guidé par l'affection que chacun des deux porte à Marguerite. Et ils demeurent silencieux, c'est qu'en cette seconde se passe tout un drame dans leur pensée à tous deux. Jacques sait qu'il est le frère de Bernard.

Bernard maintenant n'a plus de doutes ; il sait qu'il est le frère de Jacques. D'un regard mouillé de larmes, ils se comprennent. Il n'y a rien, il ne peut rien y avoir de plus entre eux, ni questions ni explications. Le secret de la mère, le secret entier, leur est connu. Et en se trouvant ainsi l'un en face de l'autre, amenés par une commune pensée, pour défendre leur mère en péril, ils se sentent pris l'un pour l'autre d'une immense tendresse. Les larmes s'échappent de leurs yeux. Leurs lèvres, gonflées de sanglots, se contractent. Ils se tendent les bras, ils s'étreignent, ils s'embrassent. Et ils n'ont qu'un seul mot, un seul, mais cent fois répété :

— Mon frère ! mon frère ! mon frère !

Et Gironde, qui les entend, qui comprend que ce fils dont il a usurpé la place dans le cœur de Marguerite, que ce fils n'est autre que Jacques, Gironde sent augmenter son épouvante. Il ne veut plus rester là, en face de ces deux soldats qui sont ses juges. Il est prit d'un effroi insurmontable. Il fait quelques pas chancelants vers la porte, mais les deux frères le préviennent. Tous deux s'élancent en même temps.

— Tu ne sortiras pas, misérable, dit Bernard, au comble de l'émotion et de la colère.

Jacques, du reste, est aussi ému. Il a entendu, de la fenêtre du pavillon, la fin de la scène et le

terrible défi du baiser porté par la mère à celui-là qu'elle reniait pour son enfant ! Il a écouté, hors de lui. Tous deux fougueux, l'âme vibrante, ils sont incapables, en ce moment, de raisonnement et de prudence. Ils ne songent qu'à la mère, en larmes, tout à l'heure, à cette pauvre femme aimante et douce, dont cet homme, en face d'eux s'est cruellement joué. Ils ne pensent qu'à punir. Dans l'excès de leur colère, ils ne réfléchissent pas à la gravité de l'acte qu'ils vont commettre. S'ils avaient réfléchi, c'est qu'ils auraient moins aimé leur mère. Et cette mère, ils l'adorent !

— Tu ne sortiras pas ! a dit Bernard.

Et brutalement le soldat repousse l'officier jusqu'au milieu du salon.

— Prenez garde à ce que vous faites ! dit Gironde.

— Il n'y a, ici, ni officier, ni soldat, il n'y a qu'un misérable, c'est toi, et deux hommes d'honneur.

— Laissez-moi passer.

— Non, reste.

— Je vous l'ordonne.

— De quel droit ?

— Je suis votre supérieur.

Bernard eut un insultant sourire.

— Tu n'as donc pas entendu ma mère qui tout à l'heure te disait : " Mais tu as donc volé l'uniforme que tu portes ! "

Si coupable qu'il fût, et il était, nos lecteurs le savent, plus malheureux encore que coupable, Gironde n'était pas un lâche. Il ressentait vivement ces insultes qui le fouettaient et lui faisaient monter le sang au visage.

— Pour la seconde fois, je vous ordonne de me céder la place !

— Non, pas avant que je t'aie dit ce que je pense de toi. Gironde, tu es un infâme et un misérable. Pour avoir ainsi, de gaieté de cœur, rendu ma mère malheureuse, pour avoir commis l'impie sacrilège qu'elle te reprochait tout à l'heure, il faut que tu n'aies dans le cœur ni pitié ni respect, il faut que tu aies l'âme bien basse, bien vile et bien lâche. J'ai tout écouté, j'ai tout entendu. Ah ! qu'il m'a fallu de courage pendant que j'étais caché là, pour ne pas sortir, te sauter à la gorge et te souffleter, imposteur, comme je vais te souffleter maintenant, avec joie !

Et sa main vengeresse se lève et va s'abattre sur la joue de l'officier. Elle ne retombe pas pourtant. Qui l'arrête dans son élan ? La main de Jacques ! Le sergent s'est précipité sur Bernard. C'est lui qui empêche l'affront suprême. Est-ce que la prudence lui est venue ? Est-ce qu'il a compris où les mènerait, tous les deux, l'effroyable drame d'une pareille insulte, bien qu'elle n'eût pas de témoins ? Non, Jacques est aussi exalté que Bernard. Lui non plus ne pense qu'à châtier. Et s'il a arrêté le bras de son frère, c'est qu'il veut que ce châtiement vienne de lui, non de Bernard.

— Que fais-tu ? dit le soldat.

— C'est moi qui dois punir !

— Non, laisse-moi.

— C'est moi, te dis-je.

— De quel droit ?

— Cet homme a pris ma place auprès de notre mère, c'est donc l'affaire entre lui et moi. Retire-toi.

— Non.

— Laisse-moi seul en face de lui !

— Non.

— Pourquoi, Bernard, puisque je te prie. Ne suis-je pas ton frère ? Ne suis-je pas, comme toi, fils de la femme que cet homme insultait ?

— Tu es mon frère.

— C'est donc à moi de punir !

— Non. Punir est mon droit.

— Bernard !

— Mon droit, te dis-je. Moi seul ici ai le droit de punir !

— Bernard !

— Oserais-tu invoquer ton droit devant d'autres que moi ?

— Oh ! mon frère !

— A qui diras-tu : " Je me suis battu avec cet homme parce que ce misérable rendait ma mère malheureuse ? " Tu es mon frère, c'est vrai. Tu es son fils à elle, c'est vrai, mais c'est notre secret. Ma mère, elle-même, l'ignore, moi seul, ai le droit de défendre ma mère !

Jacques inclina la tête. L'argument était sans réplique. La main du soldat retomba sur le visage de Gironde. Celui-ci chancela, poussa un cri étouffé.

— Ah ! malheur ! malheur sur vous !

Bernard s'était précipité dans la salle d'armes ; là tout autour des murs, des fleurets. Il en prit deux. Ils étaient mouchetés, il les démoucheta en cassant le bout. Il en jeta un à Gironde, garda l'autre. Et tous les deux, sans un mot, les dents serrées, la rage au cœur, tous les deux engagèrent le fer. La lutte dura longtemps. Ils étaient d'égale force, jeunes tous deux, aussi agiles et vigoureux l'un que l'autre, tous deux habitués des salles d'armes. Jacques suivait anxieusement ce combat, le front contracté, les mains convulsivement serrées. Les deux adversaires s'attaquaient à fond, ripostaient et contre ripostaient, comme à l'assaut. Aucune de ces retraites prudentes du combat à l'épée. Si ce n'avait été la pâleur de ces visages, la haine de ces yeux, le rauque sifflement de ces poitrines que la colère gonflait, on se serait cru à une lutte pacifique de deux escrimeurs.

Tout à coup, sur une préparation, Gironde se fendit à fond. Bernard para juste à temps, car la lame du fleuret passa si près de son cou que la pointe lui effleura presque la peau. Il envoya une riposte foudroyante en plein cœur, trompant la parade de Gironde, au moment où il se relevait. La pointe démouchetée du fleuret entra sous le sein gauche de l'officier, pénétra là comme en quelque chose de mou que rien n'arrêta et ressortit dans le dos. Le coup fut si violent que la lame se brisa. Un tronçon de fleuret attaché à la garde resta dans la main de Bernard.

Gironde laissa tomber son arme. Il resta debout une seconde, les yeux grands ouverts, la bouche ouverte comme pour crier, puis sans un cri, sans un mot, sans un soupir, il s'écroula, s'abîma sur le parquet. Le coup l'avait tué raide en lui traversant le cœur. L'homme était mort. Alors, brusquement, la haine assouvie, la mère vengée, ce fut comme un épaïs nuage qu'une invisible main déchirait, écartait, effaçait, devant les yeux des deux soldats. Ils voyaient maintenant ce qu'ils avaient fait. Ce duel, c'était un meurtre. Et le meurtre d'un officier commis par eux soldats. Ils eurent la même pensée de l'effroyable danger couru, car il se tendirent les mains, se les étreignirent :

— Ah ! frère ! qu'avons-nous fait ?

— Nous sommes perdus !

Et ils restaient effarés, les mains unies devant ce cadavre. Soudain un flot de soldats en armes, conduits par un officier, un capitaine envahit le salon. C'est Patoche qui a ouvert la porte. C'est Patoche qui est allé les chercher et qui les amène. Il montre Jacques et Bernard à l'officier.

— Vous voyez, les voici, je vous ai dit ce qui allait arriver, je ne vous ai pas trompé, il est trop tard.

Il se baisse, examine Gironde, le tête, met la main sur le cœur et se retourne vers l'officier :

— Ils l'ont tué.

L'officier fait un geste aux soldats.

— Emparez-vous de ces deux hommes !

Mais avant que les soldats aient fait un mouvement, Jacques d'une voix ferme s'écrie :

— Mon capitaine, je suis seul coupable. Il est inutile d'arrêter Bernard de Cheverny. C'est moi qui ai tué le sous-lieutenant Gironde.

Bernard le saisit dans ses bras :

— Que dis-tu, malheureux !

Et à l'officier.

— Il ment ! Le meurtrier de Gironde, c'est moi !

Le capitaine et les soldats restent interdits. Les soldats se regardent entre eux. Ils connaissent le sous-officier. Il connaît Bernard. Ils savent quelle étroite amitié les unit. Cette double accusation les surprend. Et dans ce moment de désarroi Jacques et Bernard échange de rapides paroles.

— N'oublie jamais ce que je vais te dire : Tu as vengé notre mère, ta mère, dit-il en se reprenant avec un effort, c'était ton droit. Elle t'aime. Elle me connaît pas. Je suis ton frère et je te sauve.

— Je n'y consentirai jamais.

— Je te sauve Je te défends de t'accuser. C'est mon droit. Pour te battre avec cet homme, tu m'as dit tout à l'heure que tu étais le seul fils de

Mme de Cheverny. Eh bien, en ce moment, je te dis, moi : Songe à ta mère.

—C'est impossible, je ne veux pas que tu te livres à ma place.

—C'est la mort pour toi.

—Peu importe.

—Bernard !

—N'est-ce pas la mort pour toi aussi, et ta vie n'est-elle pas aussi précieuse que la mienne.

—Non, ma mort ne fera pas pleurer ta mère, tandis que si tu meurs, est-ce qu'elle te survivra ?

—Je ne veux pas.

—Il le faut !

—Je lui dirai qui tu es.

—Non, puisque je te le défends.

—Je le dirai devant le conseil de guerre qui te jugera,

—Jamais.

—Je le dirai, il faudra bien que l'on sache pourquoi ce misérable a été tué.

—Jamais, tu te tairas.

—Non.

—Songe à ton père !

—Mon père !

Le capitaine s'avance vers eux. Il répète son ordre :

—Soldats, emmenez les.

Et Jacques, fièrement, à haute voix :

—N'oubliez pas ce que je vous ai dit, mon capitaine. C'est moi qui suis coupable du meurtre du sous-lieutenant !

Et Bernard, à son tour, aussi fier, aussi énergique :

—Mon capitaine, le seul coupable ici, c'est moi !

Le capitaine haussa les épaules.

—C'est bon, c'est bon ! Tout cela s'éclaircira par l'enquête.

Il désigna deux hommes pour rester auprès du cadavre. Jacques et Bernard furent placés entre des soldats. Ils allaient partir, quand tout à coup les soldats qui encombraient le seuil s'écartèrent précipitamment. Un mot circula :

—Le colonel !

C'était Cheverny, en effet. Il se rendait aux Aulnaies, ainsi qu'il en avait averti sa femme. Parti avant que Patoche fût au camp, il ne connaissait rien du meurtre ; mais en arrivant au château, il avait vu avec surprise un attroupement de soldats devant le pavillon éclairé. Il était allé de ce côté.

—Qu'est-ce donc ! avait-il demandé.

—Un meurtre, mon colonel. Un officier assassiné !

—Un assassinat, chez moi !

Et il était entré précipitamment. D'un coup d'œil il comprit ce qui s'était passé. Le cadavre de Pierre Gironde était étendu au milieu du salon, dans la position où l'avait surpris la mort qui l'avait foudroyé. Et près de lui, debout, Bernard et Jacques, dans une attitude douloureuse, accablés par la responsabilité d'un pareil meurtre, mais étroitement unis par ce malheur même. Jacques avait posé son bras sur l'épaule de Bernard et c'est ainsi qu'ils attendaient qu'on les emmenât. Le colonel s'avança vivement vers eux. Tout de suite, en entrant, il ne les avait pas reconnus. Mais lorsqu'il se trouva en face d'eux, lorsqu'il eut vu que c'était Jacques et Bernard qu'on accusait, il recula de plusieurs pas, comme frappé d'un grand coup au cœur, et si faible et si chancelant qu'il serait tombé si on ne lui avait porté secours.

—Bernard ! Jacques ! murmura-t-il. Les malheureux !

On lui avança vivement un fauteuil dans lequel il se laissa tomber. Et il resta ainsi longtemps, silencieux, les yeux fixés sur les deux jeunes gens, qui eux, n'osaient le regarder. Puis il se releva et d'une voix brisée, voulant douter encore sans doute, avec l'arrière-espérance que Jacques et Bernard n'avaient pas trempé dans ce meurtre et qu'ils étaient arrivés là comme les autres poussés par la curiosité. Il demanda :

—Bernard ! Et vous, Jacques, que faites-vous donc ici ?

Ils ne répondent rien. Le capitaine s'avance :

—Mon colonel, nous les avons trouvés tous les deux devant le cadavre, lorsque nous sommes arrivés.

D'une voix brisée, le colonel demande encore :

—Eux aussi, sans doute, avaient trouvé Gironde, déjà mort.

Je ne pense pas, mon colonel, dit le capitaine très ému et qui trouvait que c'était une vilaine et lourde tache que celle que le hasard lui envoyait.

Et ce qui vous fait penser le contraire ?

—C'est qu'ils s'accusent tous les deux du meurtre du sous-lieutenant.

Bernard l'interrompit et tout tremblant, parce qu'il savait la peine effroyable qu'il allait causer à son père :

—Il n'y a qu'un coupable, mon père, c'est moi.

Mais Jacques, obstiné :

—Je prie mon capitaine de se rappeler ce que je lui ai dit lorsqu'il est arrivé. Il est inutile à Bernard de s'accuser puisqu'il n'est pas coupable.

Et d'une voix ferme :

—Mon colonel, c'est moi qui ai tué Gironde.

—Mon colonel, dit Bernard, le meurtrier, je le répète, c'est moi !

Et de nouveau, devant cette étrange situation, tous ceux qui sont là se regardent surpris. L'ont-ils tué tous les deux, et l'un des deux veut-il sauver l'autre, ou bien n'y a-t-il qu'un coupable, en effet, et ce coupable, est-ce Bernard ? est-ce Jacques ? Le colonel garde toujours le silence. Il cherche à se dominer, à reprendre son sang-froid. Ses efforts sont visibles. Fréquemment il passe la main sur son front, l'y appuie fortement comme pour en chasser une douleur insupportable. Quel affreux malheur ! Bernard ! Jacques ! Tous deux près de ce cadavre ! tous deux s'accusant ! l'un des deux coupable ! Lequel ? Bernard le fils aimé en qui reposait sa fierté, sur lequel il avait déposé ses espérances paternelles ?

Et il pensait alors à Marguerite et se disait qu'un pareil coup la tuerait peut-être. Jacques, le soldat dévoué qui lui avait sauvé la vie au Tonquin et dont il cubliait l'aventure du cercle, pour ne plus se souvenir que du danger de mort qu'il courait maintenant ? Et il pensait à la douce et jolie Marjolaine qui adorait son Jacques, qui ne vivait que pour lui. La jeune fille ne serait-elle pas brisée par cette catastrophe ? Toutes ces pensées se pressaient en tumulte en son esprit, et bien d'autres encore et voilà pourquoi il appuyait la main si lourdement sur son front, comme s'il avait craint que sa tête n'éclatât.

Tout à coup, il quitte son fauteuil, il se redresse. Jacques et Bernard n'étaient des assassins ni l'un ni l'autre. Dès lors pourquoi ce meurtre ? Qui l'avait amené ? Quelle si grave insulte ? Quelle si grave découverte ? Est-ce donc que les jeunes gens avaient été punis injustement et gravement ? Mais il n'y avait pas eu de punition grave dans le 145e depuis le commencement des grandes manœuvres. Une vengeance ? Pour quelle raison mystérieuse ? Il veut savoir la vérité. Il les interrogera. D'un geste bref, il fait signe à Jacques de s'approcher. Jacques fait deux pas vers son colonel, prend une attitude militaire et attend.

—Vous vous accusez d'avoir tué cet officier ?

—Oui, mon colonel.

—La raison de ce meurtre ?

Jacques se tait. Le colonel insiste.

—Vous m'avez entendu ?

—J'ai entendu, oui, mon colonel.

—Répondez donc.

—Une querelle, mon colonel, une insulte, il n'y a pas eu assassinat, comme vous le croyez, mon colonel.

—Un duel ?

—Oui, mon colonel.

—Pourquoi ? Précisez.

—Je ne puis donner d'autres motifs. Cet officier et moi, nous nous détestions. Il y a des haines irraisonnées, se hâta-t-il de dire pour éviter une nouvelle question de Cheverny.

Mais Georges secoua la tête. Il ne pouvait se contenter de ces explications.

—Quelqu'un connaissait-il votre haine ?

—Oui.

—Qui ?

—Bernard. Voilà pourquoi Bernard m'a servi de témoin.

—Mais Bernard s'accuse lui-même de ce meurtre

—Il ment, mon colonel.

Et avec un doux et triste sourire à son frère

pour lui faire accepter la ruse sublime de son dévouement :

—Du reste, vous l'interrogerez, mon colonel, et vous verrez que Bernard ne pourra pas, comme moi, expliquer ce meurtre.

—D'autres que mon fils avaient-ils été les confidents des sentiments que vous éprouviez pour M. Gironde ?

—Personne, mais plusieurs des hommes de ma compagnie ont été témoins, ce soir même, d'une discussion assez vive qui s'était élevée entre M. Gironde et moi.

—A propos de quoi ?

—A propos d'une punition infligée, j'étais con-

signé au camp.

—Ah ! vous avez forcé la consigne.

—Oui, mon colonel.

Cheverny était frappé d'une particularité singulière. Jacques semblait courir au-devant des charges qui pouvaient l'accabler. L'officier ne put s'empêcher de lui dire :

—On dirait que vous prenez plaisir à vous accuser.

—Non, mon colonel, seulement je suis franc, je ne cache rien.

—Puisque vous avez tant de franchise, vous me direz sans doute comment il se fait que ce soit ici, dans ce pavillon, chez moi, que vous ayez rejoint M. Gironde. Comment il se fait que vous ayez déshonoré ma maison en la choisissant pour y commettre un crime ?

Jacques baissa la tête. Il sentait bien que dans la situation extrêmement délicate où il se trouvait, il ne pourrait répondre à toutes les questions. Il fallait à tout prix que le colonel ne se doutât de rien. Rien ne devait troubler son honneur. Le sacrifice personne ne le connaîtrait en dehors de Marjolaine, en dehors de Bernard ! Mais qu'importe ! avait-il besoin que le monde connut son dévouement ? Ne serait-il pas infiniment heureux de mourir pour sa mère et son frère ! Et en mourant ainsi, quel éternel souvenir dans l'âme de celui-ci ! Comme il était sûr que par lui sa mémoire serait révoquée ! Le colonel ne le quittait pas des yeux :

—Votre franchise ne va pas loin à ce qu'il paraît ? disait-il.

Il était inutile de nier, puisque c'était l'évidence, que Jacques connaissait la présence de Gironde aux Aulnaies.

—Je savais rencontrer ici M. Gironde, dit-il.

—Comment saviez-vous cela ?

—J'avais entendu M. Gironde lui-même le dire.

Le colonel parut inquiet. Il se troubla. Un soupçon effleura son esprit. Il avait aperçu Gironde, en ces derniers temps, à plusieurs reprises, rue Ampère et même à Nancy, depuis que les réservistes, soldats et officiers, avaient rejoint leur corps pour les manœuvres. Il ne s'était jamais demandé d'où venait l'intimité qui paraissait s'être établie, si rapidement, entre le jeune homme et Mme de Cheverny. Il se le demandait à présent. Que Gironde vint à l'hôtel de la rue Ampère, qu'il vint à Nancy même, cela pouvait être naturel.

Mais comment expliquer la présence du jeune homme au château, à pareille heure, et non pas même au château, mais dans un pavillon des Aulnaies récemment aménagé et où personne n'était encore entré, à l'exception des ouvriers ? Le soupçon était né dans son esprit, il y devait germer. Mais cette question si grave, il avait peur de l'adresser à Jacques. Il avait un remords. Il lui semblait qu'il insulterait Marguerite. Cependant le meurtre environné de mystères, il voulait, à tout prix, en démêler les raisons. Et il continua en raffermissant sa voix :

—Jacques, répondez sans détour. Que venait faire M. Gironde au château ?

—Je l'ignore, mon colonel.

—Vous le saviez !

—Non, mon colonel.

—Vous mentez !

—Oh ! mon colonel.

Il était impossible, après tout, que Jacques l'ignorât. Ce fut la réflexion que se fit le colonel ; mais en même temps qu'il se disait cela, du fond de son cœur montait le soupçon grandissant en même temps qu'une voix lui criait :

—Jacques sait tout ! Jacques ment !

Voilà pourquoi l'officier, le sourcil froncé, re-

garda longuement le sergent. Et Jacques baissait la tête, parce qu'ayant menti, il n'osait pas soutenir le regard de son colonel. M. de Cheverny éloigna Jacques d'un geste et fit signe à Bernard de s'approcher à son tour. Le jeune homme savait que son père avait pour lui une adoration véritable. Il lui était facile de deviner que la souffrance du colonel était grande. Son mâle et doux visage, dans lequel il y avait, ainsi que chez beaucoup de nos officiers convaincus de la grandeur et de la sainteté de leur mission, quelque chose de sacerdotal, son visage était bouleversé, faisait peine à voir. Certes, depuis quelques minutes qu'il était là, le pauvre homme avait vieilli, tout trahissait l'abattement chez lui. Et Bernard, voyant cela, souffrait lui-même doublement.

Mais justement parce que la révélation de la vérité eût fait déborder ce vase trop plein de tortures morales inoubliables, Bernard, comme Jacques, se disait que rien au monde ne lui ferait trahir cette vérité, et que, dût-il en mourir, la faute passée de sa pauvre mère descendrait avec lui dans les ténèbres de l'éternel oubli. Le colonel se heurtait donc à deux énergiques caractères, dont le courage s'augmentait de la grandeur du sacrifice et de la suprême consolation du devoir accompli.

— Bernard, vous n'êtes pas mon fils, en ce moment, vous n'êtes qu'un soldat devant son officier qui l'interroge. Jurez-moi de dire toute la vérité.

— Mon père !

— Votre colonel.

— Mon colonel, fit Bernard, cruellement embarrassé, interrogez-moi.

— Vous ne m'avez pas répondu, dit Cheverny qui remarqua cette hésitation, me direz-vous la vérité ?

— Je l'ai dite tout à l'heure en m'accusant de ce meurtre.

— C'est bien. Je vous ai demandé un serment que vous refusez de me faire, parce que sans nul doute vous allez mentir, vous aussi, comme a menti ce sous-officier. . . .

Bernard n'avait rien à répliquer.

— Vous prétendez avoir tué cet officier ?

— En duel. Un duel loyal.

— La raison de ce duel ?

— Une querelle.

— Vous aussi ! La même réponse que Jacques.

— Cet homme insultait le nom que je porte, le nom que tout le monde respecte, mon père, qui est le vôtre et qui est le celui de ma mère, je l'ai souffleté.

Jacques intervint :

— Mon colonel, ai-je besoin de vous faire observer que Bernard s'accuse sans motif. Je suis seul coupable.

Le colonel, devant cette altercation des deux jeunes gens, ne savait que faire. Il voulut absolument éclaircir la position. Il reprit en s'adressant à Jacques :

— Si vous êtes coupable et si Bernard cherche à attirer sur lui le juste châtement qui attend l'un de vous deux, me direz-vous quel sentiment inspire un dévouement aussi rare ?

— L'amitié qui nous unit, mon colonel.

— L'amitié ! fit le colonel rêveur. Les temps sont passés où l'amitié faisait faire d'aussi grandes choses. Mais c'est Bernard et non vous que j'interroge en ce moment. Gardez le silence.

Et s'adressant à Bernard qui était au supplice.

— Une insulte à mon nom, dites-vous ? Eh ! qu'importe ! quelle insulte peut donc atteindre le nom de Cheverny ? Et puisqu'il s'agissait d'une insulte pourquoi n'êtes-vous pas venu me trouver ? N'était-ce pas votre devoir ? Cela devait être votre première pensée ! Et puis, Bernard, vous êtes bien jeune et bien inexpérimenté pour vous ériger en justicier de mon honneur. Il fallait me laisser ce soin. Mais je crains bien que votre réponse ne soit faite pour cacher quelque nouveau mensonge.

— J'ai dit la vérité.

— Je veux bien vous croire ; mais puisque vous avez dit la vérité et puisque le nom de Cheverny a été la cause directe de ce duel à l'issue fatale, veuillez me faire connaître quel genre d'insulte cet homme avait choisi pour essayer de souiller un blason sur lequel il n'y a jamais eu une seule tache.

Bernard se tut.

— Eh bien ?

— Je ne puis rien dire de plus.

— Voilà qui est singulier.

— N'insistez pas, mon père.

— Votre colonel ! Je vous jure, moi, que je ne pense pas en ce moment que je suis votre père !

Il se promenait à grands pas dans le salon. Et sur son visage, ce n'était plus l'accablement de tout à l'heure, c'était maintenant une profonde colère. Il se heurtait à un parti pris de silence qui l'inquiétait et lui enlevait son sang-froid.

— Votre réponse me fait penser que cette insulte dont vous parlez est imaginaire et que Jacques peut avoir raison lorsqu'il prétend que vous vous dévouez pour lui.

— C'est vrai dit Jacques.

Bernard tressaillit et les mains suppliantes tournées vers son frère :

— Je t'en prie, ami, je t'en prie !

Le colonel poursuivait :

— Sera-ce vous Bernard, qui m'expliquerez comment et pourquoi Gironde se trouvait ici.

— C'est moi qui lui avait indiqué ce rendez-vous.

— Dans quel but ?

— Afin d'avoir avec lui une explication. . . .

— Sur quoi ?

— Je ne puis le dire.

Toujours l'éternelle réponse, revenant forcément. C'est que toujours la mère était là, emplissant ce drame de sa personnalité.

— Pourquoi cette explication n'a-t-elle pas eu lieu au camp ? Pourquoi chez moi ?

Bernard se taisait. Et Cheverny murmurait, harassé par cette contention d'esprit :

— Que veut dire tout cela ? Que me cache-t-on ?

Et s'adressant au capitaine qui avait amené les hommes :

— Par qui avez-vous été prévenu de ce meurtre, capitaine ?

L'officier désigna Patoche, resté assez inquiet pendant cette scène.

— Par cet homme !

— Approchez-vous ! dit Cheverny.

Patoche s'avança. Bernard et Jacques frémirent. Qu'allait-il dire, celui-là ? Allait-il, pour se venger, trahir la mère, rendre inutile leur dévouement ? Ou bien se tairait-il ? Aurait-il peur ? Le misérable promena lentement son regard louche et rusé sur tous ceux qui se trouvaient là, et l'arrêta sur les deux frères. On eût dit qu'il voulait faire peser la menace sur ces deux nobles têtes, afin de leur bien montrer qu'il ne les craignait pas. Ensuite il regarda le colonel et attendit. Cheverny le dévisageait. Ce visage de lâche et de fourbe ne lui était pas inconnu. Il l'avait vu passer dans sa vie, il y avait bien longtemps peut-être. Il essayait de se rappeler mais n'y arrivait pas.

— Où donc vous ai-je déjà rencontré, vous ? dit-il.

Patoche tressaillit. Le colonel l'avait-il vu rue Ampère ? Peut-être. Cela pouvait être un danger pour lui.

A tout hasard il répondit :

— Mon colonel, il est possible que vous vous souveniez de mon humble personne, bien qu'elle ait rudement changé. J'ai été l'intendant de Malpalu, une des propriétés de la famille de Mme de Cheverny.

— En effet, murmura le colonel, ce doit être là. Comment vous trouvez-vous dans ce pays ?

— Mon Dieu, dit Patoche de son air bonhomme, j'étais à Nancy pour affaires et je parcourais le pays autour de Borange, m'enquérant des propriétés à vendre, lorsque j'eus la curiosité de visiter le campement des soldats aux grandes manœuvres. Bien que je n'ai jamais servi, car j'étais fils de veuve, je n'en suis pas moins très patriote. J'adore l'armée et. . . .

— Assez ! dit le colonel auquel répugnait le cauteleux personnage.

— Ce n'est pas mon droit ? fit Patoche avec insolence.

— Que faisiez vous, dans ce château ?

— Excusez, mon colonel, je n'étais pas dans le château, mais devant.

— Comment avez-vous connu le meurtre ?

— En passant devant le pavillon pour aller jusqu'au 145e, que je savais campé pas très loin, j'ai entendu un bruit de voix, comme une querelle.

— Ah ! Ensuite ?

Patoche hésitait, chose bizarre.

— Ensuite, je me suis approché et j'ai vu que le bruit de voix partait d'ici, de ce petit salon.

— Ensuite ?

— Le salon était éclairé, la fenêtre était entr'ouverte. Rien d'étonnant à ce que j'aie entendu rien d'étonnant, non plus, à ce que j'aie vu.

— Et qu'avez-vous vu ?

— Dame ! vous le devinez bien, pour un peu, mon colonel.

— Je ne devine rien, je vous interroge, répondez !

— S'il vous plaît, mon colonel, faites donc attention que je ne suis pas soldat, moi, et que je n'ai pas à vous obéir. Je veux bien vous renseigner. Mais j'aime à ce qu'on me parle avec politesse.

Le colonel haussa les épaules. L'homme l'exaspérait. Les deux frères échangeaient un coup d'œil. Dans ce regard passait toute leur colère contre le misérable, toute leur rage d'impuissance surtout. Mais ils devaient se taire. En quelque sorte, ils devenaient presque les complices de Patoche, les complices, du moins, de ses mensonges, puisque ces mensonges Jacques et Bernard les souhaitaient, puisque ces mensonges, c'était le salut de la mère ! Patoche reprit posément, sans se presser, narquois :

— Ce que j'ai vu ? Ce que j'ai entendu ? J'ai vu le sergent que voilà et le soldat qui est étendu de vant vous.

— Est-ce qu'il y a eu des voies de faits ?

— Dame ! c'est probable.

Lesquelles ?

— Un des deux a frappé l'officier, d'un soufflet en plein visage.

— Ah !

Et le colonel, très ému, se tut, cette fois. Il n'osait pousser plus loin ses questions. C'est qu'il sentait que la vie de l'un des deux jeunes gens qui étaient là dépendait de ce qu'allait dire cet homme.

Et qui allait-il accuser ? tuer d'un mot ? Jacques et Bernard éprouvaient, du reste, à des points de vue différents, la même et terrible émotion, Bernard se disait, se rappelant le suprême outrage qu'il avait tout à l'heure infligé à Gironde, Bernard se disait que son père n'aurait peut-être pas la force de supporter un pareil coup. Alors, que deviendrait-il ? Et Jacques se demandait lequel des deux, de son frère ou de lui, Patoche allait nommer. S'il accusait Bernard, son dévouement sublime devenait inutile. S'il l'accusait, lui, Jacques, Bernard était sauvé ! Et il aurait voulu supplier le misérable de mentir !

Le colonel, plus ferme, les yeux clos comme pour ne pas voir arriver l'inexorable blessure :

— Lequel des deux a frappé l'officier ?

Patoche, lui aussi, avait eu le temps de réfléchir. Il sentait bien qu'il était le maître de la situation. Pourquoi accuserait-il Bernard ? pourquoi le perdre ? Il n'avait rien contre lui ! tandis que Jacques ! C'était Jacques, sa naissance, qui renversait l'échafaudage de son intrigue, s'écroulant au moment où il touchait au succès. Depuis longtemps il le haïssait. Une fois déjà il l'avait perdu, d'honneur. Jacques ne s'en était pas encore relevé. Et maintenant ne pouvait-il s'en débarrasser tout à fait ? Il n'avait qu'un mot à dire pour cela.

— Parbleu ! je serais bien bête, murmura-t-il.

Et désignant Jacques, d'un geste brusque :

— Le sergent ! dit-il.

Il y eut, chez Jacques, de la joie, son dévouement servirait donc à quelque chose, et du dégoût pour ce misérable dont il devinait la sourde haine. Quant à Bernard, surpris :

— Mais il ment, père, il ment !

Le colonel respirait, soulagé. Entre ces deux pauvres enfants, son choix était fait. Il ne pouvait hésiter. Si cruelle que pût être pour lui la mort de Jacques, elle lui serait moins douloureuse que la mort de son fils adoré ! Cependant il crut devoir faire répéter à Patoche la grave accusation.

— Vous êtes sûr de ce que vous dites ?

— Ma foi oui, mon colonel, sûr de mes yeux.

— Vous avez vu ?

— Le sergent, oui, le sergent souffleter le sous-lieutenant.

QUELQUES FAITS

Bien des gens semblent ne pas bien comprendre ce qui a trait à la charte actuelle de la loterie de l'Etat de la Louisiane, à savoir quand cette charte expire. La compagnie a demandé une nouvelle charte, et le 10 de juillet de cette année la Législature a ordonné de soumettre au vote populaire un amendement à la constitution de l'Etat, aux élections de 1892. La charte de la compagnie sera ainsi prolongée jusqu'à l'année 1919. Cependant la charte actuelle, qui a été ratifiée par la Cour Suprême des Etats-Unis ne doit expirer que le 1er janvier 1895. La demande que nous avons faite pour l'extension de notre charte n'est qu'une affaire de routine législative et il n'y a pas lieu de douter que lorsque la charte actuelle expirera, le peuple n'ordonne qu'elle soit prolongée jusqu'en 1919. La manière dont le général Beauregard et le général Early administrèrent la loterie fait l'admiration de tout le monde, aux Etats-Unis et à l'étranger. L'honnêteté bien connue de ces deux messieurs donne le motif de la confiance que le public témoigne à la loterie de l'Etat de la Louisiane. — *Times Democrat de la Nouvelle-Orléans*, 8 août.

LE MUSEE DES FAMILLES, paraissant deux fois par mois, publie dans son numéro du 15 Août 1890 : Un cadet de Normandie au XVIIe Siècle, par F. du Boisgobey. — Chronique, Causerie de quinzaine. — Ruines, poésie par Jacques de Bonal. — A Saint-Petersbourg, par Eug. Gothi. — En se cherchant, par Hip. Gauthier. — Le petit Tailleur, par ***. — Science en famille, par L. Balthazard. — Le premier paratonnerre français. — Correspondance et Concours, par Eug. Muller. Illustrations par Adrien Marie, Fernet, Stein, Albert Guillaume, Gaillard, etc., etc., et d'après de vieilles estampes. Prix d'abonnement, Paris : un an 14 fr. Départements, 16 francs, à la Librairie CH. DELAGRAVE, 15, rue Soufflot, Paris.

Avis aux mères. — Le "sirop calmant de Madame Winslow" est employé depuis plus de 50 ans par les mères pour la dentition des enfants, et toujours avec un succès complet. Il soulage le petit patient aussitôt, procure un sommeil calme et naturel en enlevant la douleur, et le petit chérubin "s'épanouit comme un bouton de fleur." Il est très agréable à prendre, il calme l'enfant, amolite les gencives, enlève la douleur, arrête les vents, régularise les intestins, et il est le meilleur remède connu pour la diarrhée causée par la dentition ou autrement. Vingt-cinq cents la bouteille

PISO'S CURE FOR CONSUMPTION
La Meilleur Cure de la touse
En vente dans toutes les pharmacies.

J. Aléandre Chanson
Architecte
No. 154, Rue St. Catherine,
Montreal.
Téléphone "Bell" 6504.

\$2.25
CHEMISES BLANCHES
Devant plissé, pour
\$1.25
— SIX POUR \$6.75 —
GUIMOND
15 ST-LAURENT
Chemises sur commande \$1.50



Unique voie ferrée donnant accès aux magnifiques Plages d'Été et aux Régions Forestières et Agricoles au Nord de Québec.

Magnifiques TERRES A BLE actuellement offertes en vente par le Gouvernement Provincial. Rails d'acier, Ponts en acier et en fer.

Trains Express direction Nord et Sud tous les jours. Taux réduits accordés aux sportsmen.

Voyez notre indicateur.
ALEX. HARDY,
Agent général du fret et des passagers.
J. G. SCOTT,
Secrétaire et Gérant.

A. HURTEAU & FRERES
MARCHANDS DE BOIS DE CIAGE
22, rue Sanguinet, Montréal
Coin des rues Sanguinet et Dorchester, Téléphone 106
Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc
Téléphone 140

V. ROY & L. Z. GAUTHIER,
Architectes et évaluateurs ont transporté leur bureau au numéro
180 - RUE SAINT - JACQUES - 180
Édifice de la Banque d'Épargne
VICTOR ROY L. Z. GAUTHIER
Élévateur de plancher. Chambre 3 et 4

La Compagnie d'Assurance
NORTHERN OF ENGLAND.
Capital..... \$15,000,000
Fonds accumulés..... 17,106,000
BUREAU GÉNÉRAL POUR LE CANADA
***724 NOTRE - DAME, MONTREAL**
ROB. W. TYRE, Gérant.
AGENTS POUR LA VILLE
ELZEAR LAMONTAGNE JOSEPH CORBEIL

LOTION PERSIENNE



Pour blanchir le teint, lui rendre ou conserver sa couleur de rose, faire disparaître les rougeurs, le masque et autres taches de la peau, La **LOTION PERSIENNE** est une préparation sérieuse, unique en son genre. C'est un véritable REMÈDE pour la peau. Ce n'est pas une poudre blanche, délayée dans de l'eau ou de l'essence. La Lotion Persienne, au contraire, est une préparation médicamenteuse, transparente et limpide comme de l'eau. Lorsque la peau est bruni par le soleil, la Lotion Persienne lui rend promptement sa fraîcheur et son teint rose, en ajoutant une cuillerée tous les matins à l'eau pour se laver. La Lotion Persienne se vend dans toutes les bonnes pharmacies de la Puissance, en bouteilles de 50 cents. Méfiez-vous des contrefaçons.
S. LACHANCE, PROPRIÉTAIRE,
1538 & 1540 Rue Ste-Catherine, Montreal.

MAISONS RECOMMANDÉES

NEW-YORK
Pension privée : Antoine Jungbluth
80, Clinton Place, près de la 5e Ave.

RIMOUSKI
Hôtel St-Laurent, A St-Laurent & Cie Prop
SAINT-HYACINTHE
Hôtel Yamaska, Perreault, Prop.

RIVIÈRE-DU-LOUP EN BAS
HOTEL TALBOT
FRASERVILLE HOTEL
JOS. DESLAURIERS, Propriétaire

TROIS-PISTOLES
HOTEL LAVIGNE
QUEBEC
Hotel du Lion d'Or, r.-a. BOULÉ & Cie. pr.
105, Grande Allée, Québec

Hôtel Albion, L. A. & J. E. DION, Prop.
29, rue du Palais

Magasin du Louvre, COTÉ & FAGUY
Importateurs de Marchandises d'Étapes et de Fantaisie, 27, rue Saint-Jean

PENSION FRECHET
Rue Saint-Louis, vis-à-vis l'Hôtel Saint-Louis

Librairie-Papeterie, Berti & Tourangeau
41, rue St-Joseph, St-Roch

CYR. DUQUET
Horloger, bijoutier, a transporté temporairement son établissement au No 16, rue St-Jean, vis-à-vis la Caisse d'Économie.

SOREL
HOTEL BRUNSWICK, J. Fish, Prop.
N.-D. DE LEVIS

ELZ. BROCHU, Photographe
Propriétaire de l'Halle Électrique Magicienne de C. BOUWK, N.-D. de Lévis, P.Q.

STE-ANNE DE BEAUPRE
Post Office Hôtel : LAPOINTE & PARADIS
Propriétaires

TROIS-RIVIÈRES
N. E. MORISSETTE, 148, rue Notre-Dame
Tapis, Mérinos à Soutanes, etc.

HOTEL DUFRESNE
JOSEPH DUFRESNE Propriétaire

MONTREAL
THE BRITISH CIGAR STORE
1574, rue Notre-Dame

RESTAURANT OCCIDENTAL
121, rue Vitre, Montréal

RESTAURANT VICTOR
594, rue Lagachetière

CHAUSSURES
J. D. LATOUR & CIE., 1831, r. Ste-Catherine

Librairie Française
252, RUE SAINT-LAURENT, MONTREAL

Important de Paris chaque semaine les dernières nouveautés, œuvres des grands écrivains, depuis 25c le vol. Envoi dans toute la Puissance.

HOTEL DU CANADA
A. C. SABOURIN, propriétaire
Coin des rues Saint-Gabriel et Sainte-Therese
MONTREAL
Ses lunches à 25 cents sont des meilleurs à Montréal.

HOTEL JACQUES-CARTIER
23, 25, 27, PLACE JACQUES-CARTIER
Hôtel canadien-français situé dans la partie la plus centrale de la ville. Excellente cuisine, consommation de premier choix. Arrangements pour familles. Prix modérés.
J. P. MARTEL, Prop.
Montréal

HOTEL RICHELIEU
ISIDORE DUROCHER & CIE
MONTREAL

Cet Hôtel de première classe, si bien connu du public, vient de réouvrir : ces entrées sont maintenant sur la rue Saint-Vincent, et il n'y aura plus de communications par la Place Jacques Cartier.

HOTEL RIENDEAU
58 & 60 PLACE JACQUES CARTIER
Montréal

Cet hôtel de première classe, qui était autrefois au No 64, rue Saint-Gabriel, vient d'être transporté au No 60, Place Jacques Cartier.
Prix très modérés, cuisine française.
J. RIENDEAU, Propriétaire.

ANNONCE DE **John Murphy & Cie**

NOUVELLES MARCHANDISES D'AUTOMNE

ETALAGE CHAQUE JOUR

Nous sommes maintenant occupés dans tous les départements, à recevoir de nouvelles marchandises pour notre commerce d'automne, et afin de défier toute concurrence, nous marquerons toutes les lignes à des prix très bas. Nous achetons sur tous les marchés du monde, par conséquent, vous trouverez toujours les dernières nouveautés aux prix les plus bas, dans notre magasin.

DEUX CAISSES DE CHALES
Nous venons d'exposer deux caisses de châles pesants en laine, que nous avons marqués à très bas prix, afin de les vendre rapidement. Châles pesants en laine seulement \$1.50. Bons châles en velours laine de \$1.00. Châles en laine cheviot de \$2.35. Nous exposons le meilleur assortiment de châles en laine. Prix de \$1.50 à \$20.

SIX CAISSES DE MANTEAUX
Nous venons d'exposer six caisses de manteaux, les dernières nouveautés de Londres, de Paris et de Berlin. Gilets les plus nouveaux. Gilets les plus nouveaux. Gilets les plus nouveaux. Gilets les plus nouveaux.

POUR vos manteaux venez chez **JOHN MURPHY & CIE**
Coin des rues Notre-Dame et St-Pierre
Au comptant et à un seul prix

Commandez le Pond's Extract. Evitez les imitations. **POUR** Tous les Maux Hémorroïdes Contusions Catarrhes Blessures Douleurs Brûlures Toilette Intime ET LA Grippe

Fac-Simile du Flacon enveloppé de papier chamais.

SERVEZ-VOUS DE POND'S EXTRACT
Il guérit les Engélures Enrouements Rhumatismes Maux d'Yeux Hémorrhagies Inflammations Maux de Gorge
Préparé seulement par la **POND'S EXTRACT CO.**
76 Fifth Avenue New York

Colonne Carsley

NOS MAGASINS FERMENT A UNE HEURE LE SAMEDI
S. CARSLY.

Une Prière

Nous prions respectueusement les dames et messieurs de faire leurs achats avant 5.30 hrs p. m., pendant le mois d'août.

Département des Confections

Costumes en serge pour garçons
Costumes en serge pour garçons depuis \$1.35

Habits de tweed pour garçons
Habits de tweed pour garçons (3 morceaux) depuis \$2.30

Habits de serge pour garçons
Habits de serge pour garçons (3 morceaux) depuis \$2.75

S. CARSLY.

Département des Confections

Habits pour jeunes gens
Habits pour jeunes gens

Habits de serge pour jeunes gens
Habits de serge pour jeunes gens (pantalons) depuis \$3.25

S. CARSLY.

Département des Confections

Costumes Matelot pour garçons
Costumes Matelot pour garçons Depuis \$1.35
Depuis \$1.35

Chemises à basques pour garçons
Chemises à basques pour garçons Depuis 45c
Depuis 45c

Habits Jersey pour garçons
Habits Jersey pour garçons Depuis \$1.20
Depuis \$1.25

Calottes de toute sorte
Calottes de toute sorte Pour garçons
Pour garçons

Vous trouverez chez S. Carsley des costumes pour garçons de 3 ans et de tout âge au-dessus de 3 ans.

S. CARSLY.

Linge de corps en laine du Dr Jaeger

Nous sommes les seuls agents pour la vente de ces marchandises qui deviennent de plus en plus populaires. Nous vendons en ce moment une ligne de ces marchandises qui convient à tout le monde.

Vestons pour dames
Collets hauts, manches courtes
Costumes combinaison pour dames etc., etc.

Tout à double basques

S. CARSLY.

FIL DE CLAPPERTON

SI VOUS VOULEZ

Un fil qui ne s'effile pas,
Qui coudra avec douceur,
Un fil pour coudre à la main ou à la machine,
Un fil qui vous sera agréable,

DEMANDEZ LE

FIL DE CLAPPERTON

EVER READY

Les baleines de corsages
EVER READY

Sont reconnues par toutes les couturières qui en font usage comme étant les meilleures et les plus confortables; elles reconnaissent que ce sont les seules baleines que l'on doit acheter

S. CARSLY.

S. CARSLY

765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775, 1777, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

"WESTERN"

CONTRE LE FEU ET SUR LA MARINE

Revenu pour l'année 1889..... \$2,025,192.59
Sécurités pour les assurés..... 1,837,286.41

BUREAU A MONTREAL, 194 RUE ST-JACQUES

ARTHUR HOGUE,
Agent du département français.

J. H. ROUTH & Cie.,
Agents généraux.

Nous donnons des reçus et des polices écrites en français. Institutions religieuses et propriétés de campagne assurées à de très bas taux.



Une parfaite substitution de la viande pour ceux qui ne peuvent en manger pendant les chaleurs, c'est le

JOHNSTON'S FLUID BEEF

qui contient tous les éléments nutritifs du bœuf sous une forme que les estomacs les plus faibles peuvent digérer avec facilité.

DEMENAGEMENT !

Nous avons l'honneur d'annoncer à nos pratiques et au public en général qu'à cause de la démolition de notre magasin, pour l'élargissement de la rue Notre-Dame, nous avons transporté notre stock au No 2092, rue Notre-Dame, plus haut que le carré Chaiboillez. Nous avons fait d'énormes réductions sur toutes nos marchandises, et nous invitons le public à en profiter.

Grand choix de Hardes Faites pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants. Chemises, Collets, Cols, Corps et Caleçons, Chapeaux, etc., etc. Une visite est sollicitée.

DUPUIS, LANOIX & Cie

2092, rue Notre-Dame, ci-devant à l'ancien Magasin I. A. Beauvais

HONNEUR AUX REMÈDES SAUVAGES DE GEO TUCKER

EMPLATRE DES MONTAGNES VERTES
GEO TUCKER NA PAS
D'EGALE POUR LES DOULEURS DES REINS
L'AMIE DES DAMES

ARRAPAHOU
BAUME DES MONTAGNES VERTES
DE GEO TUCKER, POUR LES MALADIES INTERNES ET EXTERNES REMÈDES BIEN CONNUS.

SIROP BOTANIQUE DE GEO TUCKER EST GARANTI DE GUERIR LA TOUX ET LA COQUELUCHE

\$5.000 DE RECOMPENSE POUR DE MEILLEURES MEDECINES PATENTÉES VENDUS PAR TOUS PHARMACIENS ET EPICIERS RESPECTABLES DEPOT CHEZ

MÈRES SAUVEZ LA VIE A VOS PETITS ENFANTS EN DEMANDANT TOUJOURS A VOTRE PHARMACIEN LES BONBONS DE CHOCOLAT INDIEN DES MONTAGNES VERTES DE GEO TUCKER POUR LES VERS.

N'oubliez pas de demander les petites pilules POMMES DE MAI DE LA MONTAGNE VERTE DE GEO TUCKER POUR LA PURGATION. DYSPEPSIE. CONSTIPATION ETC 124 PILULES LA DOSE

DES MILLIERS DE PERSONNES SOUFFRANTES ONT IMMEDIATEMENT RECOURS AUX Remèdes Sauvages DE GEO. TUCKER

LYMAN, FILS & CIE
PHARMACIE EN GROS,
RUE ST-PAUL, MONTREAL.

429, RUE GRAIG
EN FACE DU
CHAMP DE MARS

ETABLIE EN 1870



Nous avons le plaisir d'annoncer que nous avons tous jours en magasin les articles suivants :

Les triples extraits culinaires concentrés de JONAS

Huile de Castor en bouteilles de toutes grandeurs

Moutarde Française Glycerine, Collefortes.

Huile d'Olive en demi pintes, pintes et pots.

Huile de Foie de Morue, etc., etc.

HENRI JONAS & CIE

10—RUE DE BREBOLLES—10

Édifices des Savurs

MONTREAL

SANS PEUR ET SANS REPROCHE

SAVONS MEDICAUX

DR V. PERRAULT

Ces savons, qui guérissent toutes les Maladies de la peau, sont aujourd'hui d'un usage général. Des cas nombreux de démangeaisons, dartres, hémorrhoides, etc., réputés incurables, ont été radicalement guéris par l'usage de ces Savons.

NUMEROS ET USAGES DES SAVONS
Savon No 1.—Pour démangeons de toute sortes.

Savon No 5.—Pour toutes sortes de dartres.

Savon No 8.—Contre les taches de rousse et le masque.

Savon No 14.—Surnommé à juste titre savon de beauté, sert à embellir la peau et donner un beau teint à la figure.

Savon No 17.—Contre la gale. Cette maladie essentiellement contagieuse disparaît en quelques jours en employant le savon No 17.

Savon No 18.—Pour les hémorrhoides. Ce savon a déjà produit les cures les plus admirables, et cela dans les cas les plus chroniques.

Ces savons sont en vente chez tous les pharmaciens. Expédiés par la poste sur réception du prix (25 cents). ALFRED LIMOGES, Saint-Eustache, P. Q.

Attraction sans précédent

Au-delà d'un million distribué



COMPAGNIE de la LOTTERIE de l'ETAT de la LOUISIANE

Incorporée par la Législature pour les fins d'éducation et de charité, et ses franchises déclarées, être parties de la présente Constitution de l'Etat en 1879, par un vote populaire écrasant.

Les Grands Tirages Extraordinaires ont lieu semi-annuellement (Juin et Décembre) et les Grands Tirages Simples ont lieu mensuellement, les dix autres mois de l'année. Ces tirages ont lieu en public, à l'Académie de Musique, Nouvelle-Orléans, La.

En Renommée durant Vingt Ans, pour l'intégrité de ses tirages et le paiement exacte de ses prix

Attesté comme suit :

" Nous certifions par les présentes que nous surveillons les arrangements faits pour les tirages mensuels et semi-annuels de la Compagnie de Lotterie de l'Etat de la Louisiane, que nous gérons et contrôlons personnellement les tirages nous-mêmes et que tout est conduit avec honnêteté, franchise et bonne foi pour tous les intéressés : nous autorisons la Compagnie à se servir de ce certificat, avec des fac-simile de nos signatures attachés dans ses annonces.

Ed. J. W. W. W.
J. A. Early

Commissaires

Nous, les soussignés, Banques et Banquiers, paierons tous les prix gagnés aux Loteries de l'Etat de la Louisiane qui seront présentés à nos caisses.

R. M. Walmesley, Prés. Louisiana National Bk
Pierre Lanoux, Prés. State National Bk
A. Baldwin, Prés. New Orleans National Bk
Carl Kohn, Prés. Union National Bk

Grand Tirage Mensuel

A L'ACADEMIE DE MUSIQUE, NOUVELLE ORLEANS,

MARDI, 9 SEPTEMBRE 1890

PRIX CAPITAL . . . \$300,000

100,000 Billets à \$ 20 chaque. Moitié, \$10
Quart, \$5. Dixième, \$2. Vintième, \$1

LISTE DES PRIX

1 PRIX DE \$300,000 est.....	\$300,000
1 PRIX DE 100,000 est.....	100,000
1 PRIX DE 50,000 est.....	50,000
1 PRIX DE 25,000 est.....	25,000
2 PRIX DE 10,000 sont.....	20,000
5 PRIX DE 5,000 sont.....	25,000
25 PRIX DE 1,000 sont.....	25,000
100 PRIX DE 500 sont.....	50,000
200 PRIX DE 300 sont.....	60,000
500 PRIX DE 200 sont.....	100,000

PRIX APPROXIMATIFS

100 PRIX DE \$ 500 sont.....	50,000
100 PRIX DE 300 sont.....	30,000
100 PRIX DE 200 sont.....	20,000

PRIX TERMINAN

999 PRIX DE \$100 sont.....	\$99,900
999 PRIX DE \$100 sont.....	\$99,900

3,134 prix se montant à..... \$1,054,800

NOTE.—Les billets gagnant les Prix Capitales ne se trouvent pas compris dans les prix terminants.

AGENTS DEMANDES

Pour prix aux clubs et autres informations adressez-vous aux soussignés. Ecrivez lisiblement et donnez votre résidence, ville, comté, rue et numéros.

Les retours par maille se feront plus rapidement en nous envoyant une enveloppe portant votre propre adresse. Nommez LE MONDE ILLUSTRÉ.

IMPORTANT

S'adresser à M. A. DAUPHIN, New-Orleans, La

ou M. A. DAUPHIN, Washington, D. C.

Par lettres ordinaires, contenant mandat émis par toutes les Compagnies d'Express New-York Exchange, ou Traités et Mandats-Poste.

Adressez vos Lettres Enregistrées contenant de l'Argent à

NEW ORLEANS NATIONAL BANK, New Orleans, La.

Souvenez-vous que le paiement des Prix est garanti par Quatre Banques Nationales de la Nouvelle-Orléans, et que tout billet porte la signature du Président d'une institution dont les droits d'exister sont reconnus par les plus hautes cours; par conséquent, défiez-vous des contrefaçons ou des proportions anonymes.

Rappelez-vous que la Cour Suprême des Etats-Unis a décidé que la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane a un contrat avec l'Etat de la Louisiane, lequel n'expire que le 1er janvier 1895.